

Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et
9227-7797 Québec Inc.

Recherche patrimoniale préalable
65, rue De Castelnau Ouest, Montréal



Rapport final



Juillet 2012

Photo de la page couverture : Isabelle Bouchard, 2012

Recherche patrimoniale préalable – Rapport final 65, rue De Castelnau Ouest, Montréal

Crédits et remerciements

Cette étude, commandée par les sociétés Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et 9227-7797 Québec Inc., a été réalisée par Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine.

Crédits pour l'iconographie :

- Les photographies sans mention de la source ont été prises le 18 juin 2012 par Isabelle Bouchard;
- Les cartes et plans urbains sont issus de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ);
- Les vues aériennes proviennent de la Ville de Montréal et de Bing Cartes.

Nous tenons à remercier monsieur Martin Galarneau, de la firme Thibault, Messier, Savard et Associés Inc., ainsi que madame Édith Germain, de la société DevMcGill, pour leur collaboration au cours de notre étude. Nous remercions également monsieur Robitaille de la compagnie Transcontinental, qui nous a aimablement fait visiter le bâtiment, et tous ceux et celles qui nous ont aidés dans nos recherches auprès des organismes et services suivants :

- À la Ville de Montréal, madame Ginette Dugas, du Centre de documentation Marie-Morin, madame Jacinthe Hudon et monsieur Marc-André Hernandez, de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, madame Martine Lanctôt, de la Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie et monsieur Gilles Lafontaine, de la Division de la gestion des documents et des archives et de l'accès à l'information;
- À la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le personnel du Centre de conservation de Montréal.



Juillet 2012

Table des matières

1. Introduction.....	7
1.1. Le mandat et son contexte.....	7
1.2. Méthodologie.....	7
1.3. Principales sources.....	8
Première partie : situation actuelle.....	9
2. Identification.....	9
2.1. Nom du lieu.....	9
2.2. Adresse.....	9
2.3. Arrondissement.....	9
2.4. Propriétaire actuel.....	9
2.5. Plan actuel du lieu dans son contexte.....	10
3. Statuts.....	11
3.1. Désignation en tant que lieu historique national.....	11
3.2. Statut en vertu de la Loi sur les biens culturels.....	11
3.3. Désignation patrimoniale dans le Plan et les règlements d’urbanisme.....	11
3.4. Potentiel archéologique selon le Plan d’urbanisme.....	12
Deuxième partie : synthèse de l’évolution du lieu.....	13
4. Analyse de l’évolution du lieu et de son contexte urbain.....	13
4.1. Tracés et toponymie.....	13
4.2. Lotissement et acquisition du terrain.....	14
4.3. Chronologie du lieu.....	16
5. Iconographie.....	19
Troisième partie : fiche descriptive sur le bâtiment.....	25
6. 65, rue De Castelnau Ouest.....	25
6.1. Description.....	25
6.2. Date de construction et modifications marquantes.....	26
6.2.1. Construction.....	26
6.2.2. Modifications marquantes.....	27
6.3. Concepteurs.....	28
6.4. Propriétaires et occupants marquants.....	29
6.4.1. Propriétaire constructeur et occupant principal d’origine.....	29
6.4.2. Autres occupants marquants.....	29
6.5. Fonctions d’origine, significatives et actuelles.....	30
6.5.1. Fonction d’origine.....	30
6.5.2. Fonctions significatives ultérieures.....	30
6.5.3. Fonctions actuelles.....	30
6.6. Iconographie.....	30
6.6.1. Contexte urbain.....	30
6.6.2. Extérieur.....	32
6.6.3. Intérieur.....	34
6.6.4. Photographies anciennes.....	38

6.7. Plans du bâtiment	40
6.7.1. Plans de l'état actuel.....	40
6.7.2. Plan anciens	46
7. Conclusion.....	61
8. Bibliographie et sources documentaires	63
8.1. Archives et sources primaires	63
8.2. Article	63
8.3. Ouvrages de référence et monographies.....	63
8.4. Études	63
8.5. Sources électroniques.....	64
Annexe : Relevé d'inscriptions à l'annuaire <i>Lovell</i> de Montréal	67

1. Introduction

1.1. Le mandat et son contexte

Les sociétés Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et 9227-7797 Québec Inc. ont mandaté Isabelle Bouchard, consultante en patrimoine, le 30 mai 2012, afin d'effectuer une recherche patrimoniale préalable sur la partie la plus ancienne de l'immeuble situé au 65-95, rue De Castelnau Ouest à Montréal, soit la partie portant le numéro civique 65. Les sociétés, intéressées à acquérir le bâtiment, ont entamé des démarches dans le but d'évaluer la possibilité d'entreprendre un projet de redéveloppement du site s'inscrivant en continuité du projet en cours sur le site voisin, au 7400, boulevard Saint-Laurent. Mentionnons que le 65-95, rue De Castelnau Ouest faisait à l'origine partie de la même propriété que le 7400, boulevard Saint-Laurent.

Avant même de procéder à l'étude du projet, les autorités municipales souhaitent connaître la valeur patrimoniale du bâtiment et, dans cette optique, ont demandé à nos clients de leur fournir une recherche patrimoniale sur le lieu, réalisée par un expert indépendant. Le présent mandat consiste donc à effectuer cette recherche et à la présenter sous forme de rapport écrit et illustré.

Il importe de souligner que cette démarche de recherche et d'analyse se déroule sans égard à un projet quelconque ayant trait au bâtiment ou à son site, mais vise uniquement à documenter et analyser l'évolution historique du lieu et sa signification actuelle.

1.2. Méthodologie

La réalisation de la présente étude est basée principalement sur le document *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu* élaboré par la Ville de Montréal et sur les procédures établies pour évaluer les bâtiments historiques pour lesquels un intérêt patrimonial est pressenti. Plus précisément, nous avons recherché et colligé l'information requise dans la section « Recherche préalable » de ce document.

En plus de la visite du bâtiment et de son site, au cours de laquelle des photographies ont été prises et des analyses visuelles effectuées, les données nécessaires à la réalisation de l'étude sont tirées des sources primaires et secondaires disponibles. Ainsi, nous avons tenté de retracer le plus d'information possible pour permettre aux autorités municipales d'évaluer la valeur patrimoniale du bâtiment. Pour ce faire, dans un premier temps, nous avons identifié les sources d'information que nous prévoyions explorer afin de recueillir l'information nécessaire.

À partir des renseignements récoltés auprès de ces sources, des observations faites sur le terrain et des photographies que nous avons prises, nous avons effectué des analyses permettant de saisir les différentes étapes de construction et de modification du bâtiment à l'étude, de même que l'évolution historique du site sur lequel il est implanté.

Les fruits de nos recherches et les résultats de nos analyses sont transposés dans le présent rapport d'étude, déposé aux sociétés Thibault, Messier, Savard et Associés Inc. et 9227-7797 Québec Inc., représentées par monsieur Martin Galarneau.

1.3. Principales sources

Outre la visite du bâtiment et du site à l'étude, les principales sources consultées pour la préparation du présent rapport d'étude sont :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (collections en ligne et collection de cartes et plans du Centre de conservation de Montréal);
- Ville de Montréal (site web, Division de l'expertise en patrimoine et de la toponymie, Division de la gestion des documents et des archives et de l'accès à l'information et Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension);
- Musée McCord d'histoire canadienne (Archives photographiques Notman);
- Registre foncier du Québec;
- Monographies et ouvrages de références.

Une bibliographie complète des sources et des ouvrages consultés figure à la fin du présent rapport.

Première partie : situation actuelle

2. Identification

2.1. Nom du lieu

Toponyme actuel : 65, rue De Castelnau Ouest

Autre toponyme associé : Transcontinental / Acme Litho¹

2.2. Adresse

Adresse principale : 65-95, rue De Castelnau Ouest, Montréal²

Adresse secondaire : aucune

2.3. Arrondissement

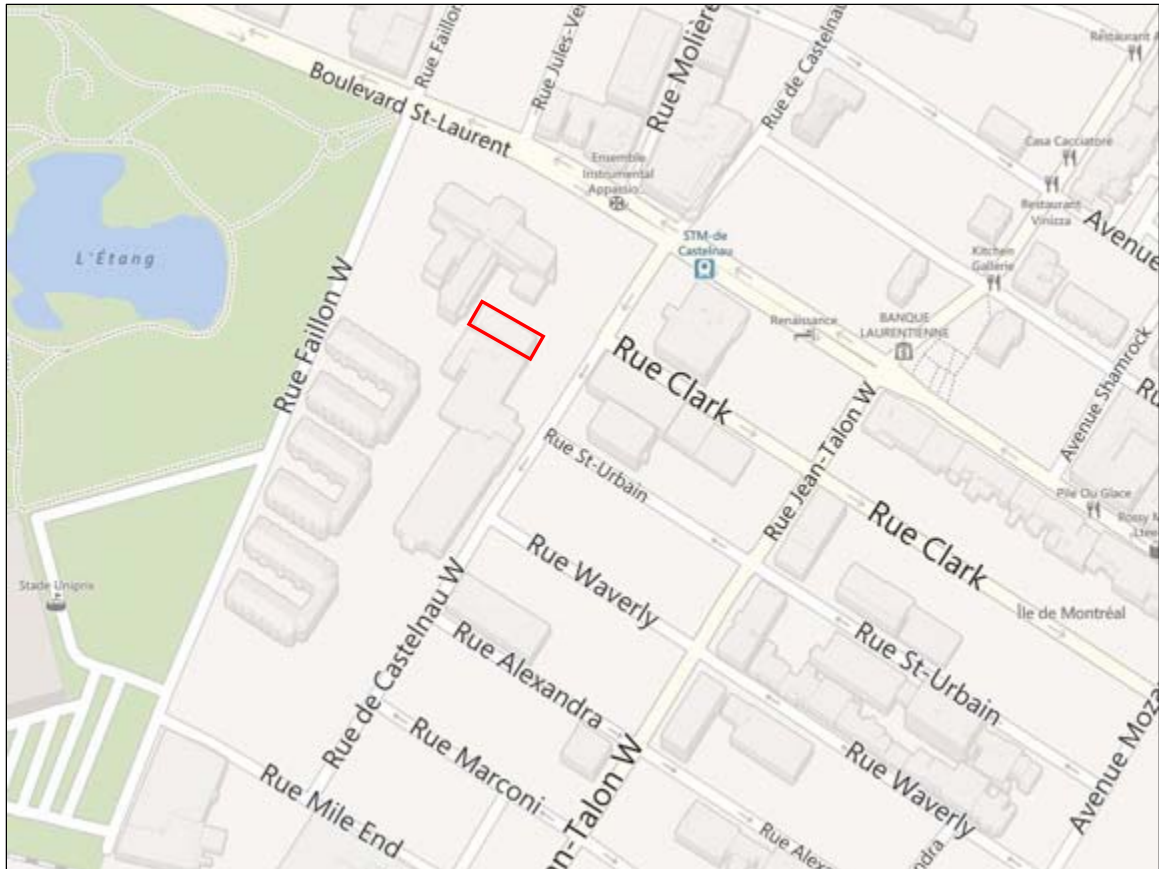
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension

2.4. Propriétaire actuel

Imprimeries Transcontinental 2003 Inc.³

-
1. Il ne s'agit pas d'un toponyme du bâtiment en tant que tel, mais du nom de l'entreprise possédant une enseigne extérieure servant en quelque sorte d'identification à l'ensemble 65-95, rue de Castelnau Ouest. Le 65, rue De Castelnau Ouest ne comporte à lui seul aucune enseigne.
 2. Seule la partie la plus ancienne de l'ensemble, portant le numéro civique 65, fait l'objet de la présente étude.
 3. Ville de Montréal, *Évaluation foncière* [en ligne], <<http://evalweb.cum.qc.ca/Role2011actualise/recherche.asp>> (consulté le 19 juin 2012) et Ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec, *Registre foncier du Québec en ligne* [en ligne], <<http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>> (consulté en juin 2012).

2.5. Plan actuel du lieu dans son contexte



1. Plan de localisation du bâtiment, dont la partie à l'étude est encadrée. Source : Bing Cartes, Microsoft Corporation, Navteq, 2012.

3. Statuts

3.1. Désignation en tant que lieu historique national

L'immeuble situé au 65-95, rue De Castelnau Ouest ne fait pas l'objet d'une désignation en tant que lieu historique national par le gouvernement fédéral.

3.2. Statut en vertu de la Loi sur les biens culturels

Aucun statut patrimonial provincial ou municipal n'est attribué à l'immeuble. De plus, il ne se trouve pas à l'intérieur de l'aire de protection d'un bâtiment classé monument historique et ne fait pas partie d'un site ou d'un ensemble protégé⁴.

3.3. Désignation patrimoniale dans le Plan et les règlements d'urbanisme

Le bâtiment n'est pas identifié dans le document *Évaluation du patrimoine urbain* de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension⁵ ni dans le chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal⁶.

Le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*, adopté en 2006, comporte une liste des « bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle » auxquels s'applique le règlement⁷. À cette liste, l'immeuble situé au 65, rue De Castelnau Ouest a été ajouté par l'adoption d'une modification au règlement, entrée en vigueur le 19 avril 2011⁸. La délivrance d'un permis de construction pour le bâtiment, notamment pour des travaux décrits à l'article 15, est donc assujettie à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) répondant aux objectifs et critères énoncés dans le règlement, entre autres ceux de la section XI, articles 51 et 52, concernant les bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur :

« 51. Une intervention visée à l'article 15 doit répondre aux objectifs suivants :

1^o protéger les caractéristiques architecturales et paysagères des secteurs d'intérêt patrimonial;

4. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne], <<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficher>> (consulté le 21 juin 2012).

5. Céline Topp, dir. *Évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, 2005, p. 12.

6. Ville de Montréal. « Le patrimoine bâti », *Plan d'urbanisme, partie II, chapitre 25, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*, Juin 2005 (dernière mise à jour : Avril 2011), p. 38 [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/120123_patrimoine_25.pdf> (consulté le 21 juin 2012).

7. Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. RCA06-14001, Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Annexe B, Liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle, adopté le 2 mai 2006, p. 40-45.

8. Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. RCA06-14001-7, Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, adopté le 5 avril 2011, article 2, p. 1.

2° intégrer les nouveaux bâtiments et les modifications aux bâtiments existants à leur contexte.

52. Les critères d'évaluation énoncés ci-après permettent une appréciation uniformisée des P.I.I.A. et une intervention énumérée à l'article 15 est assujettie à un examen selon ces critères :

1° la compatibilité des caractéristiques architecturales d'un bâtiment modifié avec ce bâtiment et avec les bâtiments adjacents de part et d'autres, lorsque ceux-ci ont préservé leurs caractéristiques architecturales d'origine, tout en pouvant être d'expression contemporaine lorsque le contexte le permet;

2° l'intégration d'une modification à une avancée existante située dans une cour avant, au caractère du bâtiment;

3° la compatibilité d'une cour anglaise avec les caractéristiques du côté d'îlot où elle est située;

4° le traitement des enseignes avec sobriété quant au nombre, aux dimensions, aux couleurs et à leur localisation et leur harmonisation avec l'architecture du bâtiment. »⁹

3.4. Potentiel archéologique selon le Plan d'urbanisme

Le site à l'étude ne compte pas de site archéologique recensé et ne fait partie d'aucun secteur d'intérêt archéologique identifié au document d'*Évaluation du patrimoine urbain* de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension¹⁰.

Toutefois, le Plan d'urbanisme rappelle que la protection du patrimoine archéologique constitue une obligation gouvernementale en vertu de la Loi sur les biens culturels qui stipule notamment que toute découverte archéologique fortuite, ayant lieu lors de travaux d'excavation ou de construction, doit être signalée au ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine¹¹.

9. Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension. RCA06-14001, *op. cit.*, p. 22-23.

10. C. Topp, dir., *op. cit.*, carte p. 37.

11. Ville de Montréal. « Action 15.3 Protéger et mettre en valeur le patrimoine archéologique », *Plan d'urbanisme*, partie I, chapitre 2, 2.6 Objectif 15, encadré « La protection du patrimoine archéologique » [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3097937&_dad=portal&_schema=PORTAL> (consulté le 21 juin 2012).

Deuxième partie : synthèse de l'évolution du lieu

4. Analyse de l'évolution du lieu et de son contexte urbain

4.1. Tracés et toponymie

L'îlot sur lequel se trouve le site du 65, rue De Castelnau Ouest est bordé par les voies de circulation suivantes :

Rue De Castelnau Ouest (au sud) : à l'est du boulevard Saint-Laurent, la rue De Castelnau Est est désignée en 1914 suite à une victoire du général de Curières de Castelnau qui défendait le Grand-Couronné de Nancy¹². Ce n'est que plus tard que ce toponyme sera également donné à la voie qui se prolonge à l'ouest du boulevard. En effet, celle-ci, ouverte vers 1920 lors de la construction de l'Institution catholique des sourds-muets, est d'abord appelée avenue de l'Institution, puisque l'établissement est la seule propriété qui y est construite. En 1947, suite à la demande des administrateurs de l'Institution qui évoquent la confusion créée par le fait que peu de gens connaissent la dénomination avenue de l'Institution et que la papeterie de l'École industrielle des sourds-muets (les ateliers) porte une adresse sur la rue De Castelnau Ouest¹³, le conseil municipal accepte d'officialiser le changement de toponyme entre le boulevard Saint-Laurent et la voie ferrée du Canadien Pacifique.

Boulevard Saint-Laurent (à l'est) : à l'origine, le boulevard Saint-Laurent était un chemin suivant la limite entre le fief de Lambert Closse et la terre de Jacques Archambault, et reliant la ville de Montréal à la paroisse Saint-Laurent. On lui donne le nom de chemin de Saint-Laurent vers 1720, lors de la construction des fortifications de pierre entourant la ville, puis celui de boulevard Saint-Laurent lui est attribué en 1905, alors que son rôle de frontière entre l'est et l'ouest de la ville est confirmé et donne lieu à l'actuelle numérotation civique¹⁴. Face à l'Institution des sourds-muets, le boulevard est élargi vers 1932.

Rue du Mile End (à l'ouest) : ce nom est donné à cette voie par la succession de Stanley C. Bagg vers 1902, puisqu'elle se trouve sur sa terre, tout près de la limite de l'ancienne municipalité de Saint-Louis-du-Mile-End¹⁵.

Rue Faillon Ouest (au nord) : désignée ainsi en 1911 à la mémoire du sulpicien français Étienne-Michel Faillon¹⁶, cette voie portait auparavant le nom de 30^e rue.

12. Ville de Montréal, *Répertoire historique des toponymes montréalais* [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11241558&_dad=portal&_schema=PORTAL> (consulté le 13 juillet 2012).

13. Père J. Paquin, c.s.v., secr. Lettre du 10 octobre 1946 adressée à Monsieur Aimé Cousineau, département de l'urbanisme, hôtel de ville, Montréal. Ville de Montréal, Division de la gestion des documents et des archives et de l'accès à l'information, collection de coupures de presse par adresses.

14. Ville de Montréal, *Répertoire historique des toponymes montréalais*, op. cit.

15. *Idem*.

16. *Idem*.

4.2. Lotissement et acquisition du terrain

Le bâtiment occupe le lot rénové numéro 2 589 396 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal. Ce numéro lui a été attribué lors de la réforme cadastrale effectuée en 2003. Le lot rénové 2 589 396 fait partie de l'ancien lot 642 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent. Les principales transactions connues sur ce lot¹⁷ concernant le 65, rue De Castelnau Ouest sont résumées dans le tableau suivant :

Nos. de lot	Date d'inscription	No. d'inscription	Acquéreur ou acte
642-147, 642-148, 642-149, 642-150	21 octobre 1913	257036	Promesse de vente de la succession Stanley Clark Bagg à l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec
642-147, 642-148, 642-149, 642-150	2 mars 1920 (privileges radiés par 1 323 629 en 1987)	394033	Vente de la succession Stanley Clark Bagg à la Stanley Bagg Corporation
642-147, 642-148, 642-149, 642-150	30 novembre 1923	35778	Vente de la Stanley Bagg Corporation à l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec
642-830 ¹⁸ , 642-148, 642-149, 642-150	30 juin 1981	3 192 016	Vente de l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec aux Ateliers des sourds Montréal (1978) (lots avec bâtiment 65, 85, 95 et 99, rue De Castelnau Ouest)
Partie des lots 642-149, 642-150 et 642-830	6 décembre 1982	3 339 713	Vente d'une parcelle de terrain sans bâtiment et servitude, de l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec aux Ateliers des sourds Montréal (1978)
Partie du lot 642-830	23 janvier 1992	4 472 149	Cession et création de servitude de Litho Acme inc. ¹⁹ à la Communauté urbaine de Montréal ²⁰
2 589 396	1 ^{er} août 2003	10 614 423	Changement de nom d'Ateliers des Sourds Montréal (1978) Inc. à Groupe Litho Acme inc.
2 589 396	6 juillet 2004	11 504 514	Cession de Groupe Litho Acme inc. à Imprimeries Transcontinental 2003 Inc.

17. Ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec, *Registre foncier du Québec en ligne*, op. cit.

18. D'après l'Index des immeubles, le lot 642-830 a été créé en 1967 suite à une redivision de parties du lot 642. Ceci explique que le lot 642-830 ne figure pas dans les transactions précédentes et n'ait pas un numéro consécutif aux autres.

19. Il est mentionné dans l'acte notarié que Litho Acme inc. était auparavant connue sous le nom de Ateliers des Sourds Montréal (1978) Inc., bien que le changement de nom ne soit enregistré qu'en 2003, et que ces compagnies auraient fusionné en 1989.

20. Il s'agit d'une expropriation d'un emplacement en tréfonds pour permettre la construction de la ligne de métro.

4.3. Chronologie du lieu

- Vers 1720 : désignation d'un premier tronçon du chemin Saint-Laurent dans l'actuel Vieux-Montréal, mais un chemin reliant la ville à la paroisse Saint-Laurent, au nord de l'île, existait déjà avant cette date²¹.
- 1879 : sur le plan de Hopkins²², le site se trouve à la limite sud de la paroisse Saint-Laurent, sur le lot 642 appartenant à S.C. Bagg. Ce lot est traversé par le ruisseau de la Montagne à partir de l'extrémité du chemin Saint-Laurent, qui s'interrompt à la limite nord du village de Saint-Louis-du-Mile-End. Un peu plus à l'est, le chemin du Sault (l'actuelle rue Casgrain) reprend la montée vers le nord de l'île pour atteindre le Sault-au-Récollet²³.
- 1890 : le tracé de l'actuelle rue De Castelnau, bien qu'elle ne porte pas encore ce nom, figure sur un plan de 1890, à l'est du chemin Saint-Laurent, mais n'est pas encore ouverte à l'ouest.
- 1905 : le conseil municipal nomme boulevard Saint-Laurent l'ensemble de cette voie, qui devient la limite officielle entre l'est et l'ouest de Montréal et donne ainsi lieu à la numérotation civique est-ouest actuelle.
- 1907 : sur le plan de Pinsoneault²⁴, quelques bâtiments de bois se trouvent sur le lot 642 à l'extrémité ouest de la rue De Castelnau (qui s'appelle alors 29^e rue et se termine au boulevard Saint-Laurent, voir fig. 9).
- 1911 : désignation de la rue Faillon, qui portait auparavant le nom de 30^e rue.
- 1913, 16 octobre : selon un article²⁵, les Clercs de Saint-Viateur font l'acquisition du terrain comportant une maison et des ateliers²⁶ (probablement les bâtiments visibles sur le plan de Pinsoneault), bordé par le boulevard Saint-Laurent et les rues Faillon, Mile End et De Castelnau, de la succession de Stanley C. Bagg, en vue d'y construire leur institution. Toutefois, selon les actes notariés consultés, seule une promesse de vente a été conclue en 1913 et le terrain aurait été acquis en deux temps : d'abord celui en bordure du boulevard Saint-Laurent, puis, en 1923, celui longeant la rue De Castelnau Ouest, où sera érigé le bâtiment des ateliers.
- 1914 : désignation de la rue De Castelnau Est, qui portait auparavant le nom de 29^e rue, puis de rue Rollette, à l'est du boulevard Saint-Laurent. Sur le plan de Goad²⁷ (fig. 10), le lotissement s'arrête encore à la hauteur de la future rue De Castelnau à l'ouest de Saint-Laurent. Le terrain acquis depuis peu par les Clercs de Saint-Viateur fait partie du faubourg Saint-Denis. Le lot 642, qui commence à la limite des faubourgs Saint-Denis et Laurier et se déploie vers le nord, n'apparaît toutefois pas encore subdivisé sur le

21. Ville de Montréal, *Répertoire historique des toponymes montréalais*, op. cit.

22. Henry W. Hopkins. *Atlas of the City and Island of Montreal, Including the Counties of Jacques Cartier and Hochelaga*, « Parish St. Laurent », feuilles 98-99, 1879, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

23. Michèle Benoît et Roger Gratton. *Pignon sur rue, Les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin, 1991, pp. 250-252.

24. Adolphe Rodrigue Pinsoneault. *Atlas of the City and Island of Montreal and Île Bizard*, planches 45 et 52, 1907, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

25. Anonyme. « Achat d'un terrain », *Le Lien*, bulletin de l'Institution des Sourds de Montréal, vol. 1, 1970-1971, p. 160.

26. Clercs de Saint-Viateur. Index d'archives, AV/P9 – Montréal (Coteau Saint-Louis – 1853-1921 / Boul. Saint-Laurent – 1921-1983), extrait, s.d., n.p.

27. Charles E. Goad. *Atlas of the City of Montreal and Vicinity*. Vol. III, « Part of Bordeaux Laurier & St. Denis Wards », planche 339, 1914, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

plan de Goad. Deux bâtiments en bois figurent dans l'emprise de la future rue De Castelnau Ouest, entre la rue Clarke et le boulevard Saint-Laurent.

- 1916-1921 : construction du bâtiment principal de l'Institution des sourds-muets (7400, boul. Saint-Laurent) sur le terrain adjacent au bâtiment à l'étude.
- 1923 : achat du terrain bordant l'actuelle rue De Castelnau Ouest par l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec de la Stanley Bagg Corporation²⁸.
- 1925 : désignation du parc Jarry, loué de la Stanley Bagg Corporation jusqu'en 1945, puis acquis par la Ville de Montréal.
- 1926 : inauguration du bâtiment des ateliers de l'Institution des sourds-muets (65, rue De Castelnau Ouest)²⁹. Les apprentis emménagent dans les nouveaux locaux en 1926³⁰. La rue De Castelnau Ouest, prolongée à l'ouest du boulevard Saint-Laurent lors de la subdivision du lot 642, se nomme alors avenue de l'Institution, entre la rue du Mile End et le boulevard Saint-Laurent. La rue Faillon Ouest longe la propriété des Clercs du côté nord, face au parc Jarry.
- 1932 : expropriation d'une bande de terrain devant le bâtiment principal de l'Institution par la Cité de Montréal, pour l'élargissement du boulevard Saint-Laurent.
- 1939-1940 : agrandissement du couvent des Sœurs du Sacré-Cœur (aile Faillon, annexée au bâtiment principal, démolie).
- 1944 : agrandissement de l'atelier no. 18, au coût de 12 000 \$³¹.
- 1945 : autre agrandissement de l'atelier no. 18, au coût de 20 000 \$³².
- 1954-1955 : construction d'une nouvelle chapelle (aile centrale arrière du bâtiment principal, démolie).
- 1962, 3 août : ajout d'un étage sur un bâtiment et agrandissement de ce bâtiment de 83' 2" x 32', 2 étages (agrandissement de la sous-station électrique et nouvelle menuiserie, Gilbert Moreau, architecte)³³.
- 1962, 17 sept. : atelier (aile A seulement)³⁴.

28. Il est toutefois possible que la construction du bâtiment des ateliers ait débuté avant cette transaction.

29. La date du début des travaux n'est pas connue précisément, mais serait possiblement vers 1920 (chaufferie). Bien que la date indiquée d'émission du permis de construction soit le 27 juillet 1926, il est peu probable que la construction n'ait débutée qu'à ce moment puisque le bâtiment aurait été inauguré cette même année (voir la note suivante). Le coût des travaux indiqué semble être 25 000 \$.

30. Selon l'information fournie par l'archiviste des Clercs de Saint-Viateur, monsieur Wilfrid Bernier, dans un courriel reçu le 21 juin 2012.

31. Des numéros de bâtiments sont associés aux permis de construction mais aucun plan n'est fourni pour indiquer la localisation des différentes parties numérotées des ateliers. Cependant, le bâtiment à l'étude, c'est-à-dire la partie d'origine de l'ensemble des ateliers, semble porter le numéro 14 puisqu'il concerne le premier permis de la liste, daté de 1926. D'après des plans de l'architecte M. Morin dessinés en 1944 et 1945, contenus dans le dossier de permis du 7400, boulevard Saint-Laurent, l'atelier no. 18 comprendrait à cette époque la tôlerie, dont rien n'indique la localisation ni la date de construction. L'agrandissement de 1944 semble correspondre à une section de plan plus ou moins carré située derrière la section en pierre adjacente au bâtiment d'origine. Elle n'est aujourd'hui plus visible de l'extérieur sauf une partie du mur arrière. Voir le plan de la figure 72 pour les dates de construction présumées des différentes parties de l'ensemble.

32. D'après le seul plan fourni de cet agrandissement représentant l'emplacement des colonnes, il s'agirait d'une section adjacente à celle de 1944, du côté ouest.

33. Permis de construction émis pour le 7400, boulevard Saint-Laurent (bâtiment principal de l'Institution des sourds-muets) concernant toutefois le 65-95, rue De Castelnau Ouest. Les élévations permettent d'identifier la partie arrière de l'aile annexée à la chaufferie du bâtiment d'origine.

34. Travaux non spécifiés, mais il s'agit vraisemblablement du permis accordé pour la construction de l'« aile A », qui est, d'après les plans de l'architecte Gilbert Moreau datés de 1963 contenus aux dossiers de permis, l'aile la plus à l'ouest de l'ensemble des ateliers et qui serait destinée à abriter la tôlerie (elle serait déménagée).

1963, 3 mai : extension au bâtiment A accordé en 1962, 95' x 170' 2 étages (à la liste de permis du 7400, boulevard Saint-Laurent) et construction probable de l'atelier no. 31, au coût de 250 000 \$ (à la liste de permis du 65-95, rue De Castelnau Ouest)³⁵.

1967 : construction probable des ateliers nos. 27, 28, 29 et 30³⁶ au coût de 150 000 \$ et intervention indéterminée (illisible) au 1^{er} étage de l'atelier no. 20 au coût de 40 000 \$.

1969 : démolition de bâtiments juxtaposés aux ateliers³⁷.

Entre 1970 et 1982 : construction d'un garage annexé derrière le 65, rue De Castelnau Ouest.

2011-2012 : démolition des ailes arrière du bâtiment principal de l'Institution en vue de la réalisation d'un projet de conversion et de construction de résidences.



4. Aile « A », la plus à l'ouest de l'ensemble des ateliers, qui serait construite en 1962.



5. À l'arrière de l'ensemble, aile à laquelle un 2^e étage et un agrandissement seraient ajoutés en 1962.



6. Partie de l'aile « B » qui aurait été construite en 1963.



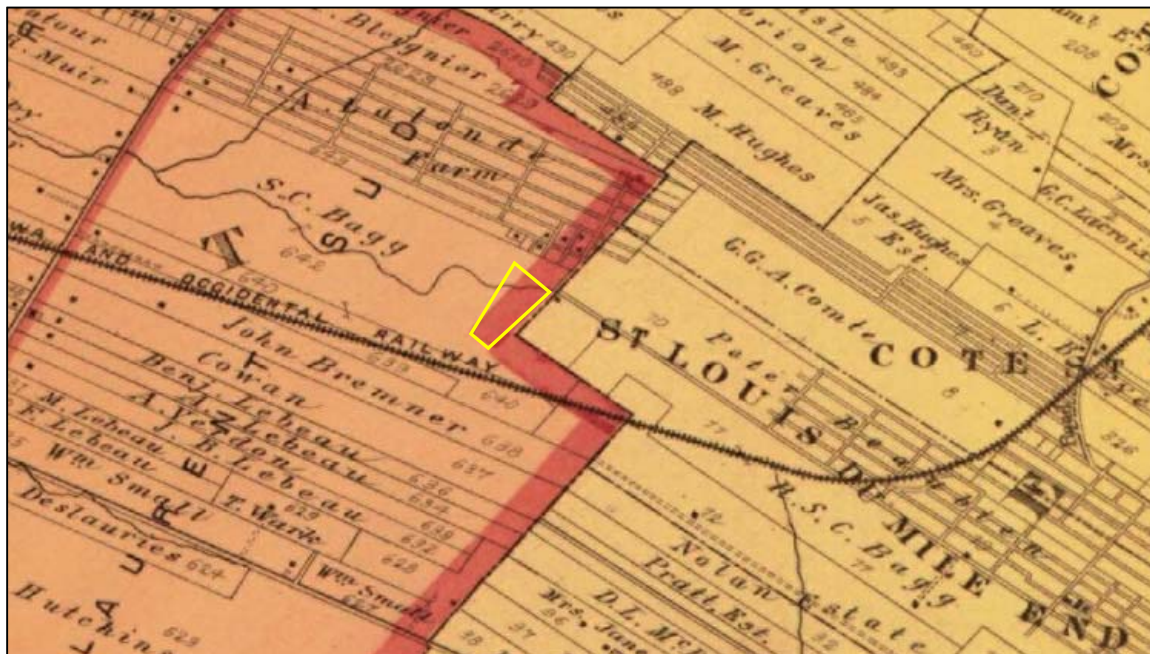
7. Autre partie de l'aile « B », abritant l'entrée principale du 85, rue De Castelnau Ouest, qui aurait été construite en 1963.

35. L'extension dont il est question est possiblement la partie de gauche de l'aile « B » (fig. 7), dessinée sur la même série de plans que l'aile « A » de 1963. Nous inscrivons « construction probable » de l'atelier 31, car dans la liste des permis de construction du 65-95, rue De Castelnau Ouest, la nature des travaux réalisés n'est pas précisée mais indique seulement « atelier # 31 », qui serait possiblement le même bâtiment que celui appelé « aile A ».

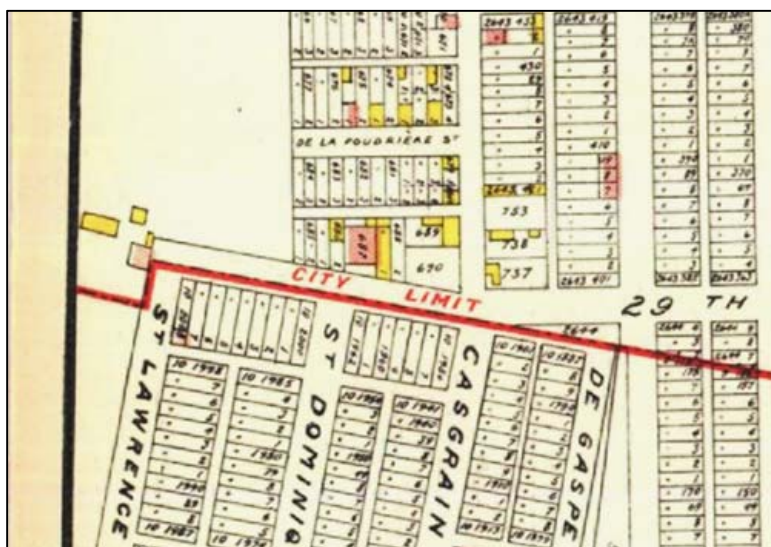
36. Dans la liste des permis de construction il est écrit seulement « ateliers # 27, 28, 29, 30 », mais nous présumons que le permis concerne leur construction. La localisation de ces ateliers et du numéro 20 n'est pas indiquée.

37. Procès verbal du conseil d'administration de l'Institution des sourds-muets, 7 mars 1967, archives des Clercs de Saint-Viateur. L'identification de ces bâtiments, désignés comme des « vieilles bâtisses », n'est pas précisée. Il pourrait s'agir des bâtiments longeant la rue De Castelnau Ouest qui sont visibles sur les plans urbains (fig. 11 à 14) et qui auraient été démolis pour faire place aux agrandissements des ateliers.

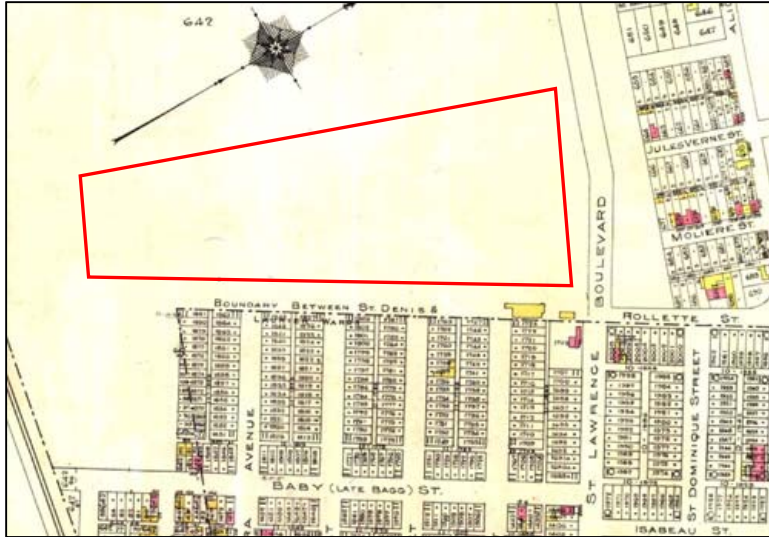
5. Iconographie



8. Emplacement approximatif du site sur lequel sera plus tard construite l'Institution catholique des sourds-muets, traversé par un ruisseau, sur le lot 642 appartenant à Stanley C. Bagg. Le site se situe à la limite de la Côte Saint-Laurent Sud, juste au nord de Saint-Louis-du-Mile-End. Le lotissement des terres du quartier est amorcé à l'est de l'actuelle rue Saint-Dominique. Source : Henry W. Hopkins, *Atlas of the City and Island of Montreal, Including the Counties of Jacques Cartier and Hochelaga*, « Parish St. Laurent », planche 98, 1879, BANQ.



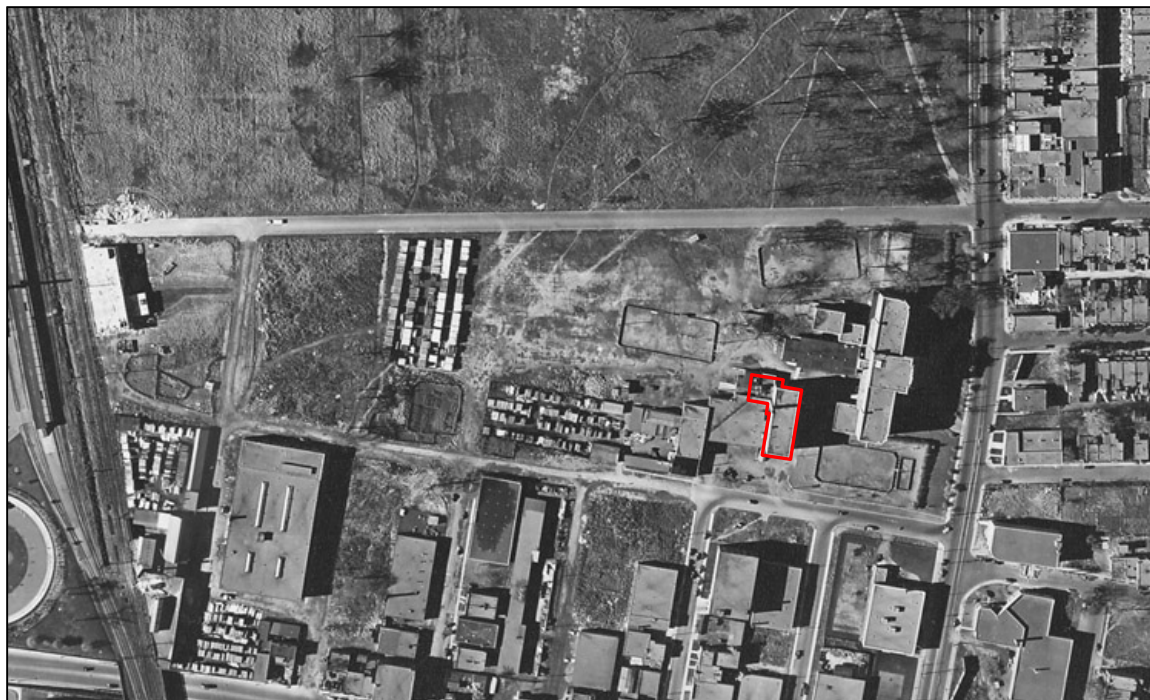
9. La limite municipale entre Saint-Louis-du-Mile-End et la paroisse Saint-Laurent se trouve à la hauteur de l'actuelle rue De Castelnau, qui n'existe à cette époque que du côté est du boulevard Saint-Laurent et porte le nom de 29^e rue. Quelques bâtiments (à gauche en jaune) occupent en partie le site sur lequel sera construit l'ensemble de l'Institution catholique des sourds-muets et en partie la future emprise de la rue De Castelnau Ouest. Plusieurs rues du secteur sont ouvertes et la plupart des terres sont subdivisées en lots à bâtir mais ils ne sont pas encore construits. Source : A.R. Pinsoneault, *Atlas of the Island and City of Montreal and Île Bizard*, « City of Montreal, Part of St. Denis Ward, Part of Ville St. Louis », planche 45, 1907, BANQ.



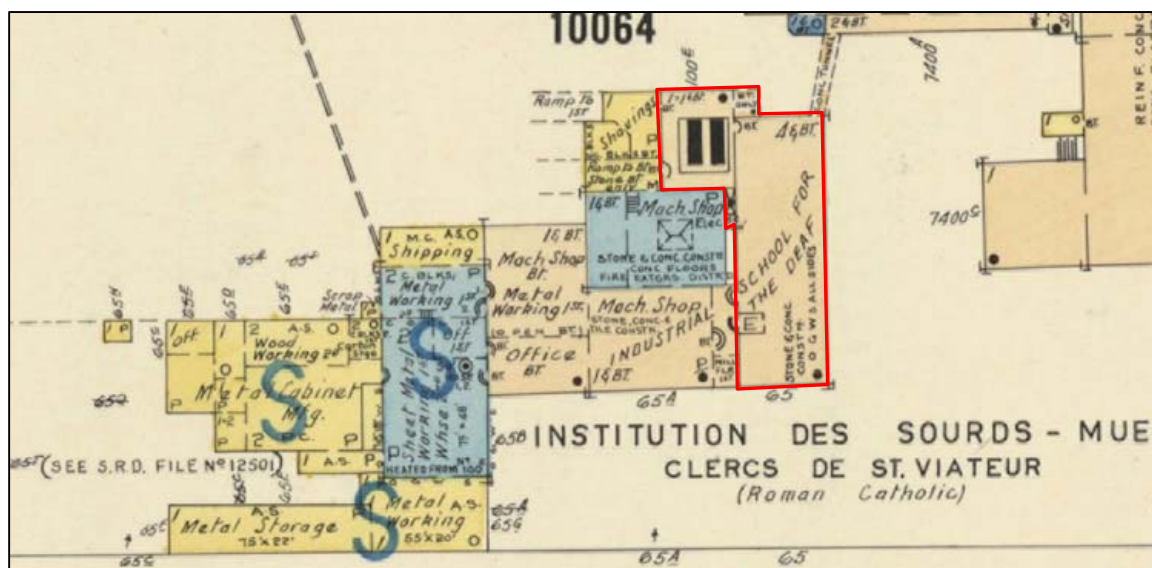
10. Au début du 20^e siècle, les terres au sud du futur emplacement de l'Institution catholique des sourds-muets sont également subdivisées. La 29^e rue, à l'est du boulevard Saint-Laurent, a été rebaptisée Rollette, mais elle n'est pas encore ouverte à l'ouest du boulevard. Source : Charles E. Goad, *Atlas of Montreal*, vol. III, « Part of Bordeaux Laurier & St. Denis Wards », planche 339, 1914, BAnQ.



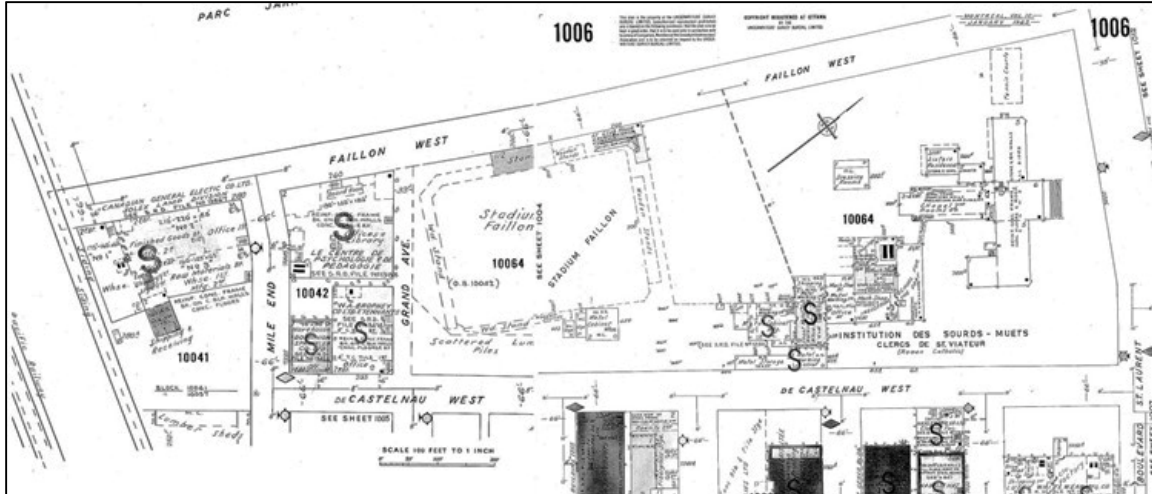
11. De part et d'autre du vaste terrain occupé par l'Institution catholique des sourds-muets, le secteur au sud de la rue De Castelnau Ouest est surtout parsemé de bâtiments industriels au milieu du 20^e siècle, tandis que le parc Jarry se déploie au nord de la rue Faillon. À l'est du boulevard Saint-Laurent, les constructions sont plutôt résidentielles. L'empreinte au sol des bâtiments de l'Institution est inexacte sur ce plan, mais on y distingue néanmoins la présence du bâtiment principal avec ses ailes (en vert) et du bâtiment abritant les ateliers (le 65, rue De Castelnau Ouest, en mauve) qui possède déjà quelques agrandissements. Source : Cité de Montréal, *Plan d'utilisation du sol*, planches 56-52 et 56-56, 1949, BAnQ (montage de l'auteure).



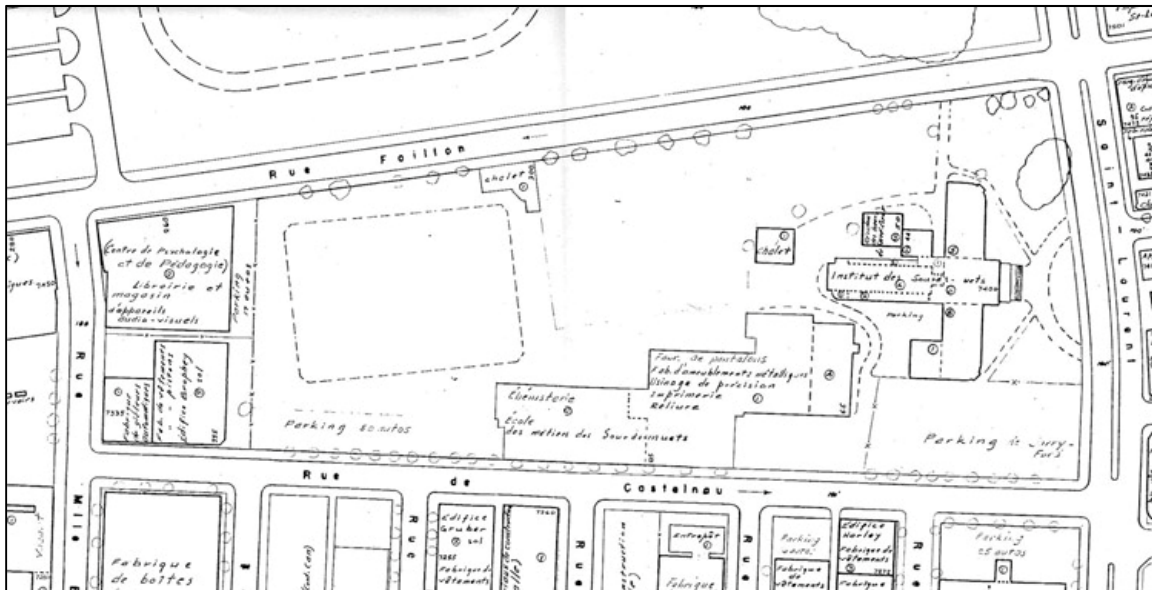
12. Vue aérienne du site sur laquelle on distingue le bâtiment à l'étude, avec des agrandissements vers la gauche. Certains de ces agrandissements, les plus à gauche, semblent avoir été remplacés ou modifiés par la suite. Source : Ville de Montréal, VM-97, 16-32, octobre 1947.



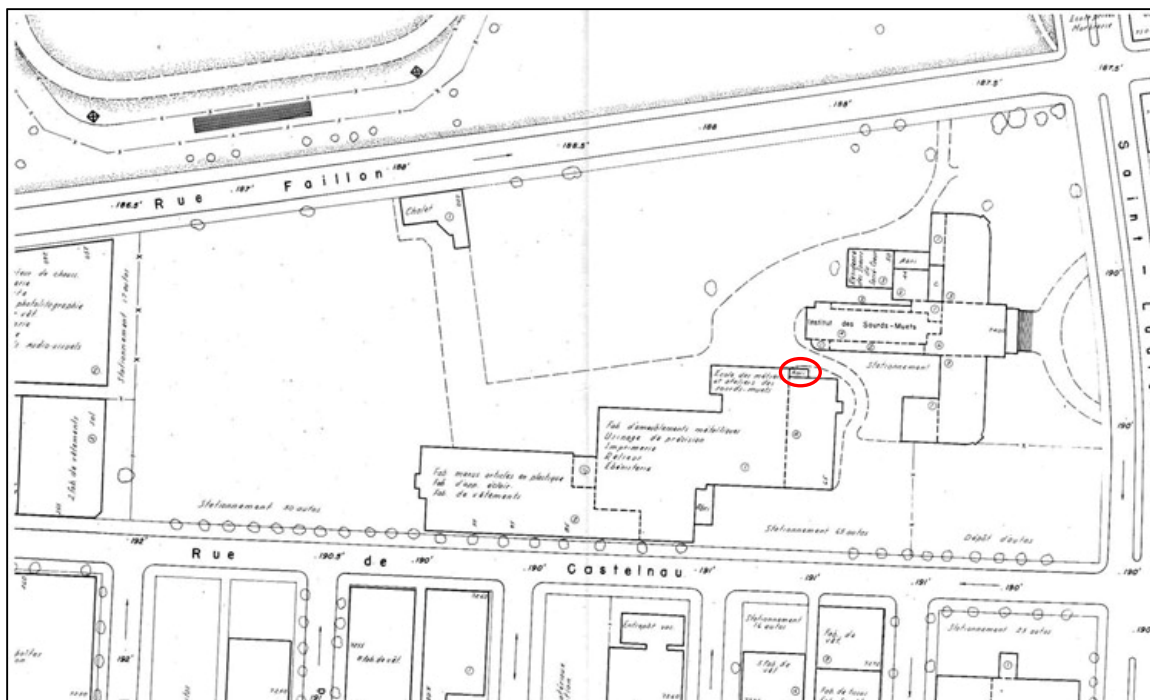
13. Ce plan d'assurance incendie nous renseigne sur l'usage et sur certains aspects constructifs des différentes parties du bâtiment. La section à l'étude est composée d'une partie principale de quatre étages plus un sous-sol et d'une annexe arrière d'un étage d'une hauteur équivalant à un étage et demi et logeant les bouilloires du système de chauffage (les deux rectangles noirs), à laquelle se joint une petite annexe de plan carré se trouvant seulement en sous-sol. On peut lire sur le plan que le bâtiment est une construction de béton et de pierre et comporte des fenêtres sur tous les côtés. Il est doté d'une cheminée de brique haute d'une centaine de pieds (la cheminée de l'incinérateur), située à l'angle des deux parties, et d'un monte-charge situé près de la façade avant (identifié par un « E »). On remarque également la présence d'un tunnel de béton reliant les ateliers à l'aile arrière (chapelle) du bâtiment principal de l'institution. Ce tunnel permettait à la fois le passage des conduits du système de chauffage qui se trouvait dans les ateliers et alimentait le bâtiment principal, mais aussi la circulation des personnes entre les deux bâtiments. Source : Underwriters' Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montreal*, vol. 10, planche 1006, 1962, BANQ.



14. Un terrain de sport avec chalet a été aménagé derrière l’Institution catholique des sourds-muets et un terrain de tennis figure au nord de l’établissement, à l’angle de la rue Faillon Ouest et du boulevard Saint-Laurent. La partie arrière du site est presque entièrement occupée par un terrain sportif appelé « stade Faillon ». Des bâtiments ont été construits derrière celui-ci, entre la rue Mile-End et l’avenue Grand projetée (en pointillés). Ils abritent un Centre de psychologie et de pédagogie ainsi que des industries. Source : Underwriters’ Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montreal*, vol. 10, planches 1004 et 1006, 1962, BAnQ (montage de l’auteur).



15. Le terrain de l’Institut des sourds-muets (l’établissement semble désormais appelé ainsi), à l’angle de la rue De Castelnau et du boulevard Saint-Laurent, est utilisé comme stationnement par un concessionnaire automobile et un autre terrain de stationnement se trouve à gauche des ateliers. D’autres aménagements semblent avoir remplacé le terrain de tennis du côté de la rue Faillon. À gauche du terrain sportif, le projet d’ouvrir l’avenue Grand semble avoir été abandonné. Des agrandissements de ce qui est appelé ici l’École des métiers des sourds-muets ont été construits entre 1962 et 1970. On peut lire la spécialité des différents ateliers qui se trouvent dans l’ensemble : ébénisterie dans la partie de gauche, fabrique de pantalons, fabrique d’ameublements métalliques, usinage de précision, imprimerie et reliure dans la partie centrale. Aucune fonction spécifique n’est indiquée sur la partie de droite, le 65, rue De Castelnau Ouest. Source : Cité de Montréal, *Plan d’utilisation du sol*, planche 229-33, 1970, BAnQ.



16. Il ne semble plus y avoir de terrain de sport à l'arrière du site et tout l'espace disponible le long de la rue De Castelnau Ouest, y compris devant le 65, est utilisé comme terrain de stationnement. On remarque l'ajout d'un « abri » annexé à l'arrière du 65; il s'agit probablement du garage actuel. Les ateliers de l'École des métiers des sourds-muets indiqués sont pratiquement les mêmes que sur le plan de 1970. Sur le plan de 1990, qui n'est pas reproduit ici, le site de l'Institut des sourds-muets demeure identique. Source : Ville de Montréal, *Plan d'utilisation du sol*, planche 229-33, 1982, BANQ.



17. Des modifications importantes ont eu lieu sur le site après le changement de vocation de l'Institut des sourds-muets, alors qu'une bande de terrain longeant la rue Faillon Ouest a été vendue pour faire place à la construction d'un ensemble résidentiel. Source : Google Maps, 2012.



18. Vue aérienne axonométrique du site en direction nord-ouest, permettant d'apercevoir derrière l'ensemble du 65-95, rue De Castelnau Ouest une partie de l'ensemble résidentiel de la rue Faillon Ouest. Source : Bing Cartes, Microsoft Corporation, MDA Geospatial Services Inc., 2012.



19. Vue aérienne axonométrique du site en direction sud-est, sur laquelle on distingue la haute cheminée cylindrique du 65, rue De Castelnau Ouest et la façade arrière du bâtiment. Source : Bing Cartes, Microsoft Corporation, MDA Geospatial Services Inc., 2012.



20. Vue aérienne axonométrique du site en direction nord-est, avec au centre le bâtiment à l'étude. Les ailes arrière du bâtiment principal de l'ancien Institut des sourds-muets, encore visibles sur cette photo, ont été démolies récemment pour faire place à un projet de construction résidentielle qui inclura la transformation de l'ancien Institut en habitations en copropriété. Source : Bing Cartes, Microsoft Corporation, MDA Geospatial Services Inc., 2012.

Troisième partie : fiche descriptive sur le bâtiment

6. 65, rue De Castelnau Ouest

Toponyme actuel³⁸ : 65, rue De Castelnau Ouest

Autres toponymes associés³⁹ : Ateliers de l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec (vers 1926 à 1967)
École des métiers des sourds-muets
Ateliers de l'Institut des sourds de Montréal
Acme Litho
Transcontinental

6.1. Description

Le bâtiment qui abritait à l'origine les ateliers de l'Institution des sourds-muets est caractérisé par un plan au sol rectangulaire, une hauteur de quatre étages en plus d'un sous-sol et il est coiffé d'un toit plat. Un parement de pierre calcaire à bossage revêt les quatre façades du bâtiment et l'essentiel de sa sobre ornementation se résume aux chaînages d'angles et aux encadrements des ouvertures également en pierre mais au fini lisse. La pierre posée à la base des murs jusqu'au niveau du premier plancher se démarque par ses dimensions plus grandes que celle habillant le reste des façades. Un bandeau en pierre de taille faisant le tour du bâtiment ainsi qu'un léger surhaussement central sous lequel est insérée une pierre datée de 1926 couronnent la façade principale. Celle-ci est dotée d'une composition architecturale symétrique articulée en trois travées : la travée centrale comprend le portail d'entrée principale, auquel on accède par quelques marches. Les éléments classiques composant le portail, bien que discrets, lui confèrent une certaine monumentalité : pilastres supportant un entablement surmonté d'une corniche, le tout en pierre de taille. La double porte et l'imposte supérieur vitrés ne semblent pas d'origine. Les ouvertures de fenêtres, de proportions rectangulaires verticales, sont alignées tant sur le plan vertical qu'horizontal. Les fenêtres jumelées de la travée centrale sont légèrement plus étroites que les fenêtres simples des deux travées latérales. Les fenêtres composées d'un panneau supérieur fixe et de deux panneaux inférieurs coulissants, ont vraisemblablement remplacé des fenêtres guillottes. Plusieurs des ouvertures des autres façades possèdent d'ailleurs encore des fenêtres de type guillotine.

Ces autres façades se caractérisent par le rythme régulier de distribution des ouvertures. Une issue secondaire est localisée sur la façade latérale est et la cheminée circulaire en brique de couleur chamois de l'incinérateur se trouve adossée au mur de façade ouest. Sur ce même côté, une autre cheminée rectangulaire en brique rouge est visible sur le toit. À l'arrière du bâtiment se trouvent deux petits volumes annexes : l'un, d'une hauteur équivalant environ à un étage et demi à partir du sous-sol, abrite la chaufferie. Il est percé d'une ouverture de porte et de deux grandes baies partiellement obturées. L'autre volume, de construction plus récente, est

38. Le bâtiment n'a pas de toponyme connu, autre que son adresse civique.

39. Il ne s'agit pas à proprement parler de toponymes du bâtiment, mais plutôt d'occupants principaux s'étant succédés dans le bâtiment.

un garage adossé à la fois au bâtiment d'origine et à la chaufferie. Enfin, une série d'agrandissements se succèdent à l'ouest du bâtiment d'origine.

L'immeuble est implanté en recul de la voie publique et perpendiculairement à celle-ci, de façon à ce que l'angle nord-est de l'arrière du bâtiment se situe près de l'arrière de l'ancienne aile, maintenant démolie, qui abritait la chapelle du bâtiment principal de l'Institution, puisqu'un tunnel reliait ces deux bâtiments afin de permettre le passage des conduits de chauffage. Un terrain de stationnement asphalté occupe l'espace entre la rue et le bâtiment et il n'y a pas d'aménagement paysager outre les quelques arbustes plantés de part et d'autre de l'entrée principale.

À l'intérieur, sur ses quatre étages, le bâtiment est constitué de locaux de tailles diverses accessibles par des couloirs et deux escaliers, l'un situé à droite de l'entrée principale et l'autre situé vers l'arrière du bâtiment, vis-à-vis l'issue secondaire. La plupart de ces espaces ont été réaménagés pour répondre aux besoins des différents locataires et la majorité des finis intérieurs sont faits de matériaux de remplacement contemporains ou datant d'un certain nombre d'années, tels que des tuiles acoustiques suspendues aux plafonds, des parois de gypse et des revêtements de plancher en carreaux de vinyle. Des planchers de terrazzo et des plafonds de béton sont encore visibles par endroits.

6.2. Date de construction et modifications marquantes

6.2.1. Construction

Le bâtiment abritant les ateliers de l'ancienne Institution des sourds-muets, situé derrière le bâtiment principal, au 65, rue De Castelnau Ouest, aurait été construit en 1922 d'après le rôle foncier de la Ville de Montréal⁴⁰. Toutefois, cela semble peu probable étant donné qu'il abrite le système de chauffage du bâtiment principal de l'Institution, érigé au rythme d'un étage par année à partir de 1916 et inauguré en 1921, ce qui laisse supposer que le système de chauffage devait être fonctionnel avant l'inauguration. Par ailleurs, les ateliers auraient été investis par les étudiants en 1926, alors que sa construction venait vraisemblablement d'être achevée⁴¹. Il est donc plausible de présumer qu'au moins le sous-sol de la partie arrière du bâtiment des ateliers, où se trouvent le système de chauffage et le tunnel reliant les deux bâtiments, ait été construit dès 1920⁴², et le reste du bâtiment plus tard, jusqu'à son achèvement en 1926.

D'autre part, la liste des permis de construction fournie par l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension indique quant à elle le 27 juillet 1926 comme date d'émission de ce qui semble être le permis de construction du bâtiment des ateliers. Les dossiers d'archives des

40. Ville de Montréal, *Consultation du rôle foncier* [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3077,3528875&_dad=portal&_schema=PORTAL> (consulté le 21 juin 2012).

41. Selon l'information fournie par l'archiviste des Clercs de Saint-Viateur, monsieur Wilfrid Bernier, dans un courriel reçu le 21 juin 2012.

42. Les registres des Clercs de Saint-Viateur relatant les étapes de construction de l'Institution mentionnent que le système de chauffage est installé en 1920, ce qui laisse supposer que la partie du sous-sol du bâtiment des ateliers, abritant les brûleurs, soit construite.

permis de construction ne contiennent toutefois pas les plans de la construction d'origine du bâtiment, ni le permis lui-même.

La pierre nécessaire à la construction du bâtiment principal de l'ancienne Institution des sourds-muets, situé au 7400, boulevard Saint-Laurent, et probablement aussi celle du bâtiment des ateliers puisqu'elle semble identique, a été extraite directement sur la partie ouest du site, par le carrier Joseph Charbonneau. De la pierre a également été vendue pour fournir des ressources financières permettant de construire les bâtiments⁴³. La carrière aurait été fermée vers 1929.

6.2.2. Modifications marquantes

Nos recherches, notamment dans les dossiers d'archives de permis de construction détenus par l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, n'ont pas permis de retracer l'ensemble des modifications ayant été apportées au bâtiment d'origine des ateliers. Outre des dates d'émission de permis concernant des agrandissements du bâtiment, mentionnées à la section 4.3 Chronologie du lieu, quelques permis émis semblent concerner des modifications apportées au bâtiment d'origine :

- 1937 : manufacture dans le bâtiment des ateliers, intervention indéterminée sur 2 étages au coût de 4700 \$⁴⁴.
- 1938 : intervention indéterminée (illisible) sur 3 étages, au coût de 3000 \$.
- 1947 : agrandissement d'un bureau (partie de bâtiment non précisée) au coût de 400 \$.
- 1969 : vente du matériel des ateliers de mécanique et de tôlerie, ainsi que de l'imprimerie et de la reliure⁴⁵.
- 13 mars 1996 (65-95, rue De Castelnau Ouest) : installer dans le bâtiment un réseau détecteur et avertisseur d'incendie conformément au règlement R.R.V.M. C, B-1 ainsi qu'un système de gicleurs au sous-sol du 85⁴⁶.
- 12 juillet 1999 : au 1^{er} étage, aménager deux nouvelles suites (100 et 104) et au 4^e étage, aménager 6 nouvelles suites (400, 401, 402, 403, 404, 405) sans modification de structure.
- 5 avril 2004 : aménagement des suites 200 et 202.

Mise à part la construction de plusieurs annexes à l'ouest du bâtiment d'origine, l'essentiel des modifications apportées à ce dernier concernent visiblement des réaménagements et des rénovations intérieurs. L'extérieur du bâtiment semble par contre demeuré près de son état d'origine, hormis le remplacement de portes et fenêtres.

Rien dans les dossiers de permis n'indique la date de construction de l'annexe en pierre juxtaposée à gauche de la partie avant du bâtiment d'origine, ni de la première portion de l'annexe juxtaposée à la chaufferie, qui a été surhaussée et agrandie en 1962. Quant à la

43. Anonyme. « Achat d'un terrain », *Le Lien*, op. cit.

44. Selon la liste des permis de construction émis pour le 65-95, rue De Castelnau Ouest, fournie par le service des permis et inspection de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension le 11 juillet 2012.

45. Selon l'information fournie par l'archiviste des Clercs de Saint-Viateur, monsieur Wilfrid Bernier, dans un courriel reçu le 21 juin 2012.

46. Historique informatisé, contenant les permis émis à partir de 1996. Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Gestion du territoire – Permis, *Impression historique d'un bâtiment*, 21 juin 2012.

chaufferie elle-même, annexée à l'arrière du bâtiment, il semble logique de présumer qu'elle ait été construite en même temps que le bâtiment principal, étant donné sa fonction et son revêtement de pierre. Elle a toutefois subi des modifications, notamment au niveau de ses fenêtres arrière, à une date inconnue.

6.3. Concepteurs

Les plans de construction du bâtiment, qui nous auraient sans doute permis d'identifier les concepteurs du bâtiment, n'ont pas pu être retracés lors de nos recherches. Il semble en effet que ceux-ci ne se trouvent plus dans les archives des Clercs de Saint-Viateur et il ne nous a pas été possible d'en retrouver des copies à d'autres endroits, notamment au service des permis et inspection de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.

Par contre, nous avons pu consulter parmi les archives du propriétaire actuel du bâtiment, un plan non daté du sous-sol du bâtiment (figure 77), signé par l'architecte Arthur Vincent; il pourrait s'agir d'un des plans de la construction d'origine, mais les plans des autres étages n'ont pas été retrouvés.

Joseph Arthur Vincent (1867-1949), natif de Longueuil, pratique surtout à Montréal, principalement en tant qu'ingénieur civil et arpenteur, mais réalise également des travaux d'architecture. Après avoir obtenu son diplôme de génie civil de l'université Laval à Montréal, il est apprenti de l'arpenteur Joseph Rielle puis rejoint l'Association des architectes de la province de Québec en 1891⁴⁷. Il est partenaire de L. A. Dufresne à compter de 1895, puis agit à titre de directeur du service d'arpentage de la Ville de Montréal de 1905 à 1914 avant de retourner à la pratique privée pour former la firme d'ingénieurs et d'arpenteurs Vincent et Girouard. Son fils Roch Arthur Vincent se joint à lui et la firme adopte en 1920 le nom Vincent, Girouard et Vincent⁴⁸.

On compte parmi les réalisations architecturales d'Arthur Vincent la conception de quelques immeubles, dont :

- en 1898, la caserne de pompiers et station de police de la rue Saint-Charles à Longueuil (avec L. A. Dufresne);
- vers 1925, l'hôtel de ville et caserne de pompiers de Marieville (avec R. A. Vincent);
- en 1927-1928, les appartements Westchester, rue Sherbrooke Ouest à l'angle de la rue Wilson, Montréal (avec R. A. Vincent);
- en 1927, les appartements Mount Klare, rue Sherbrooke Ouest à l'angle de l'avenue Montclair (avec R. A. Vincent)⁴⁹.

On sait relativement peu de choses de la production architecturale de Joseph Arthur Vincent, qui ne semble pas avoir constitué ni une part majeure de l'ensemble de sa carrière, surtout

47. Robert G. Hill. *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950*, « Vincent, Joseph Arthur » [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/architects/view/97>> (consulté le 9 juillet 2012).

48. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Pistard*, « Cote CA601,S171,SS1, Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Montréal. Greffe d'arpenteurs, Arthur Vincent incorporée » [en ligne], <http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=20100222182111808&P_classe=CA&P_fonds=601&P_centre=06M&P_numunide=800162&P_numunide2=920173#> (consulté le 9 juillet 2012).

49. R. G. Hill, *op. cit.*

centrée sur le génie civil et l'arpentage, ni comprendre des œuvres ayant particulièrement marqué l'histoire de l'architecture québécoise. Par ailleurs, il est également le concepteur de la sculpture-fontaine représentant Jacques Cartier, érigée par la municipalité de Saint-Henri en 1893. Initialement installée au centre du bassin du square Saint-Henri, elle se trouve désormais à l'intérieur de la station de métro Place-Saint-Henri et une réplique a remplacé l'originale dans le square⁵⁰.

Par ailleurs, il est également possible que les concepteurs du bâtiment des ateliers soient les mêmes que le bâtiment principal de l'Institution, les architectes Gauthier et Daoust⁵¹.

6.4. Propriétaires et occupants marquants

6.4.1. Propriétaire constructeur et occupant principal d'origine

La communauté religieuse des Clercs de Saint-Viateur fait ériger le bâtiment, qui fait partie de l'ensemble de leur Institution catholique des sourds-muets occupant un vaste terrain faisant face au boulevard Saint-Laurent et bordé à l'origine par les rues De Castelnau Ouest, Mile-End et Faillon. Les Clercs et leurs élèves pensionnaires sont les principaux occupants d'origine de l'ensemble. Le bâtiment principal héberge les classes, le pensionnat, les chambres des Clercs et la chapelle de l'Institution. Le bâtiment à l'étude est utilisé pour loger les ateliers d'enseignement des métiers prodigué aux élèves de l'Institution.

6.4.2. Autres occupants marquants

Au moment où Ateliers des sourds Montréal (1978) inc. fait l'acquisition du bâtiment en 1981, ils occupent le sous-sol et le rez-de-chaussée du 65, rue De Castelnau Ouest (« bloc 1 ») ainsi que les « blocs 3 et 4 » (sauf le 2^e étage), qui sont des agrandissements adjacents au bâtiment d'origine et qui portent d'autres numéros civiques⁵². Au 65, la Fondation Père Eusèbe Ménard occupe alors un local au 4^e étage (elle figure à l'annuaire *Lovell*⁵³ de 1980 jusqu'à la dernière parution en 1999), le 2^e étage est occupé par M. Deslauriers, ingénieur et par le Syndicat des Travailleurs communautaires et le 3^e étage n'est pas mentionné dans l'acte de vente. En effet, à compter du début des années 1980, suite au déménagement des Ateliers des sourds Montréal du 65, rue De Castelnau Ouest à d'autres parties de l'ensemble bâti, les locaux sont loués à différents professionnels et organismes, dont quelques-uns offrant des services aux personnes sourdes. Par ailleurs, l'Imprimerie Major & Fils est inscrite à l'annuaire *Lovell* comme un des occupants du 65, rue De Castelnau Ouest de 1978 à 1988⁵⁴.

50. Ville de Montréal. *L'art public à Montréal, La collection municipale*, « Monument à Jacques Cartier » [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=678,1154690&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=111> (consulté le 9 juillet 2012).

51. Voir les études réalisées antérieurement par l'auteure sur le 7400, boulevard Saint-Laurent.

52. Acte de vente 3 192 016, 30 juin 1981, conclu devant le notaire Me Raphael Esposito, Montréal, dans lequel une liste des occupants de l'ensemble de 65 à 99, rue De Castelnau Ouest est dressée selon les différentes parties de l'ensemble appelées des « blocs ».

53. *Annuaire Lovell de Montréal et sa banlieue (1842-1999)*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec [en ligne], <<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/lovell/>> (consulté en juin et juillet 2012).

54. Voir en annexe le relevé des occupants inscrits à l'annuaire *Lovell* de Montréal.

6.5. Fonctions d'origine, significatives et actuelles

6.5.1. Fonction d'origine

Ateliers d'enseignement de métiers manuels aux enfants sourds et muets.

6.5.2. Fonctions significatives ultérieures

Locaux loués à des organismes sociaux et syndicaux ainsi qu'à des entreprises.

6.5.3. Fonctions actuelles

Locaux loués à des organismes sociaux et à quelques petites entreprises.

6.6. Iconographie

6.6.1. Contexte urbain



21. Vue du bâtiment à l'étude, à gauche, et de l'édifice principal de l'ancien ensemble de l'Institut des sourds-muets, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue De Castelnau Ouest.



22. Vue de la rue De Castelnau Ouest en direction ouest à l'angle du boulevard Saint-Laurent.



23. Vue du bâtiment à l'étude et d'une partie de ses agrandissements, au centre de la photo, à partir du terrain de stationnement de l'ancien Institut des sourds-muets. Le bâtiment de brique rouge, à gauche, fait face au 65, rue De Castelnau Ouest.



24. Une partie des agrandissements annexés au bâtiment à l'étude et le terrain de stationnement devant le bâtiment, en bordure de la rue De Castelnau Ouest.



25. Bâtiment abritant la station de métro De Castelnau, à l'intersection de la rue du même nom et du boulevard Saint-Laurent.



26. Vue de la rue De Castelnau Ouest en direction est à l'angle de la rue Alexandra. On aperçoit à gauche une partie des agrandissements annexés au bâtiment à l'étude.



27. Une partie des agrandissements, annexés à gauche du bâtiment à l'étude.



28. Agrandissement immédiatement adjacent au 65, rue De Castelnau Ouest, dont la date de construction n'est pas connue.



29. Vue de la rue De Castelnau Ouest à l'angle de la rue Saint-Urbain, face au 85, rue De Castelnau Ouest.



30. Vue de l'arrière du bâtiment à l'étude, à droite, et d'une partie de l'ancien bâtiment principal de l'ancien Institut des sourds-muets, à gauche, à partir de la rue Faillon Ouest.

6.6.2. Extérieur



31. Façade principale du 65, rue De Castelnau Ouest.



32. Façades avant et latérale est du bâtiment, avec une partie des agrandissements à gauche.



33. Façade latérale est.



34. Accès secondaire sur la façade latérale est.



35. Façades latérale est et arrière.



36. Façades arrière et latérale ouest, avec l'annexe de la chaufferie, la cheminée de l'incinérateur et une partie des agrandissements à droite.



37. Chaufferie annexée à l'arrière du bâtiment à l'étude, qui desservait également le bâtiment principal de l'Institution des sourds-muets.



38. Façades latérale ouest et avant, avec une partie des agrandissements à gauche.



39. Portail de l'entrée principale, avec pilastres, entablement et corniche en pierre de taille.



40. Détail de l'encadrement type des ouvertures de fenêtres, également en pierre de taille.

6.6.3. Intérieur



41. Structure de béton apparente dans le sous-sol.



42. Au sous-sol, ancien mur de façade latérale en maçonnerie, devenu un mur mitoyen percé d'ouvertures lors de l'ajout du premier agrandissement, à l'ouest du bâtiment d'origine.



43. À l'arrière-plan, le couloir sous-terrain reliant le bâtiment des ateliers au bâtiment principal de l'ancienne Institution des sourds-muets.



44. Au sous-sol se trouve un incinérateur.



45. Plaque d'identification de l'incinérateur, dont la date inscrite semble être le 25/9/62.



46. Au sous-sol, base de la cheminée de l'incinérateur en brique recouverte de ciment.



47. Une des trappes de la cheminée.



48. Les deux brûleurs dans la chaufferie qui alimentent les ateliers et le bâtiment principal.



49. Salle d'équipement mécanique située au sous-sol, à l'arrière du bâtiment.



50. Autre vue des équipements mécaniques.



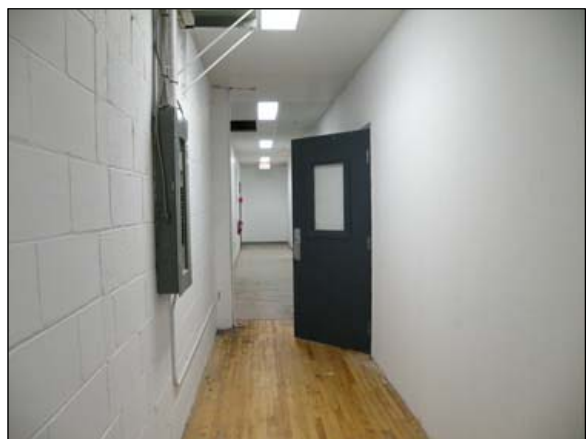
51. De la salle d'équipement mécanique, un accès au garage construit derrière le bâtiment a été aménagé en perçant une ouverture dans le mur.



52. Garage ajouté derrière le bâtiment dont le mur arrière en pierre est visible à droite.



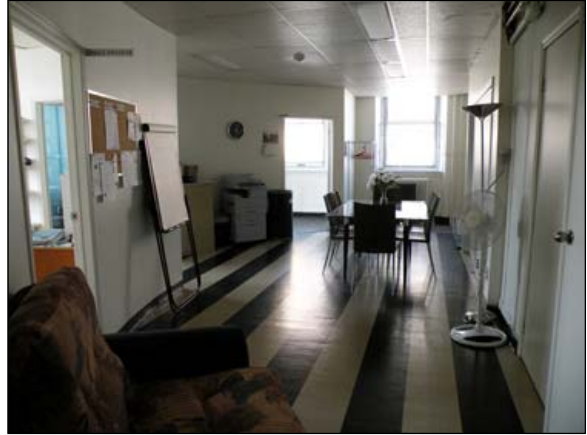
53. Hall d'entrée avec marches et plancher en terrazzo. À droite se trouve la porte donnant accès à l'escalier principal.



54. Couloir d'accès aux locaux du rez-de-chaussée, situé dans l'agrandissement annexé au 65, rue De Castelnau Ouest, le long du mur mitoyen.



55. Extrémité du couloir donnant sur la façade avant du bâtiment et, à gauche, porte d'accès au hall d'entrée.



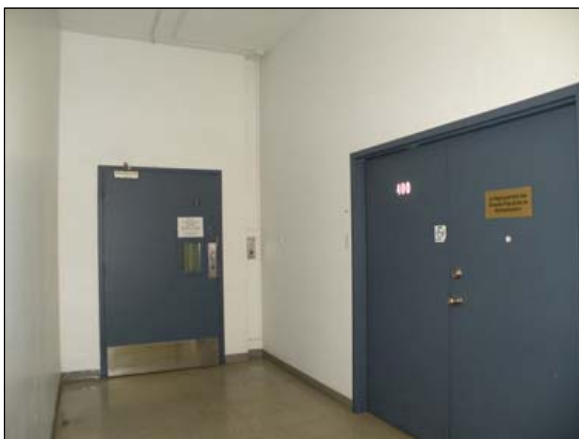
56. Locaux situés à l'arrière du rez-de-chaussée.



57. Ce local du 2^e étage est l'un des rares endroits où le plafond d'origine en béton demeure apparent.



58. Dans plusieurs locaux, un plafond suspendu a été installé et cache la partie supérieure des fenêtres.



59. Le monte-charge, derrière la porte de gauche, est désormais condamné.



60. Subdivisions et finis récents au 3^e étage.



61. Voûte au 2^e étage.



62. Couloir du 2^e étage, avec plancher en terrazzo et poutres et colonnes centrales apparentes.



63. Escalier principal avec marches en terrazzo et garde-corps en acier.



64. Salle d'eau, dont la plupart des finis ne sont pas d'origine.

6.6.4. Photographies anciennes

Une série de cartes postales anciennes présente des photographies de l'extérieur du bâtiment principal ainsi que des classes et des ateliers de l'Institution catholique des sourds-muets. Ces photos non datées ont probablement été prises peu après l'ouverture de l'Institution dans les années 1920.



65. Le bâtiment principal de l'Institution catholique des sourds-muets, avec la façade latérale du bâtiment des ateliers à l'arrière-plan gauche. Novelty Manufacturing & Art Co. Ltd., sans date, BAnQ, CP 6226 CON.



66. Vue de l'atelier d'imprimerie. Novelty Manufacturing & Art Co. Ltd., sans date, BAnQ, CP 6559 CON.



67. Vue de l'atelier de couture. Novelty Manufacturing & Art Co. Ltd., sans date, BAnQ, CP 6560 CON.



68. Vue de l'atelier de menuiserie. Novelty Manufacturing & Art Co. Ltd., sans date, BAnQ, CP 6561 CON.



69. Vue de la classe de dessin, qui se trouvait probablement dans le bâtiment des ateliers. Novelty Manufacturing & Art Co. Ltd., sans date, BAnQ, CP 6562 CON.

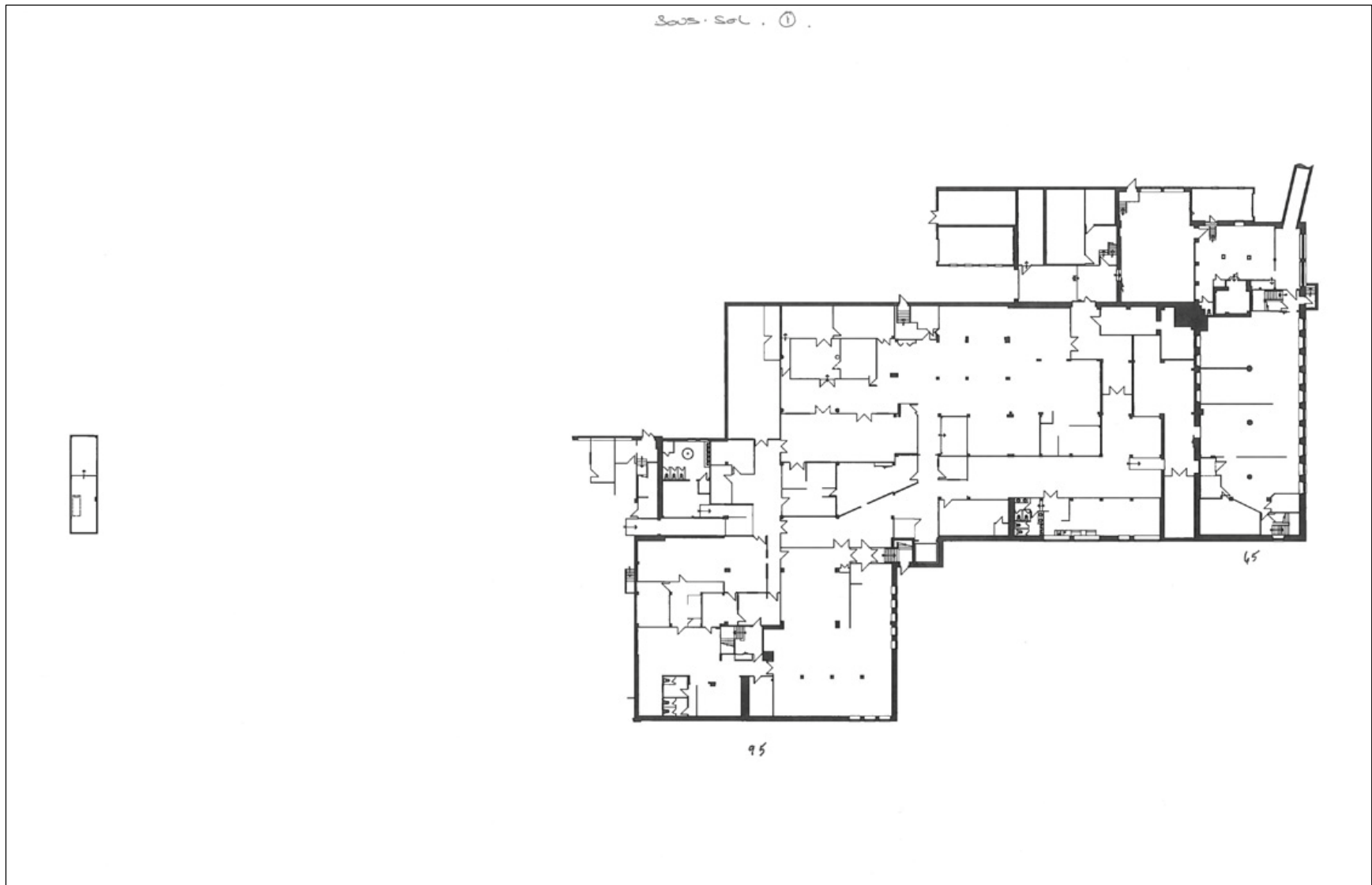


70. Vue de l'atelier de cordonnerie. Novelty Manufacturing & Art Co. Ltd., sans date, BAnQ, CP 6563 CON.

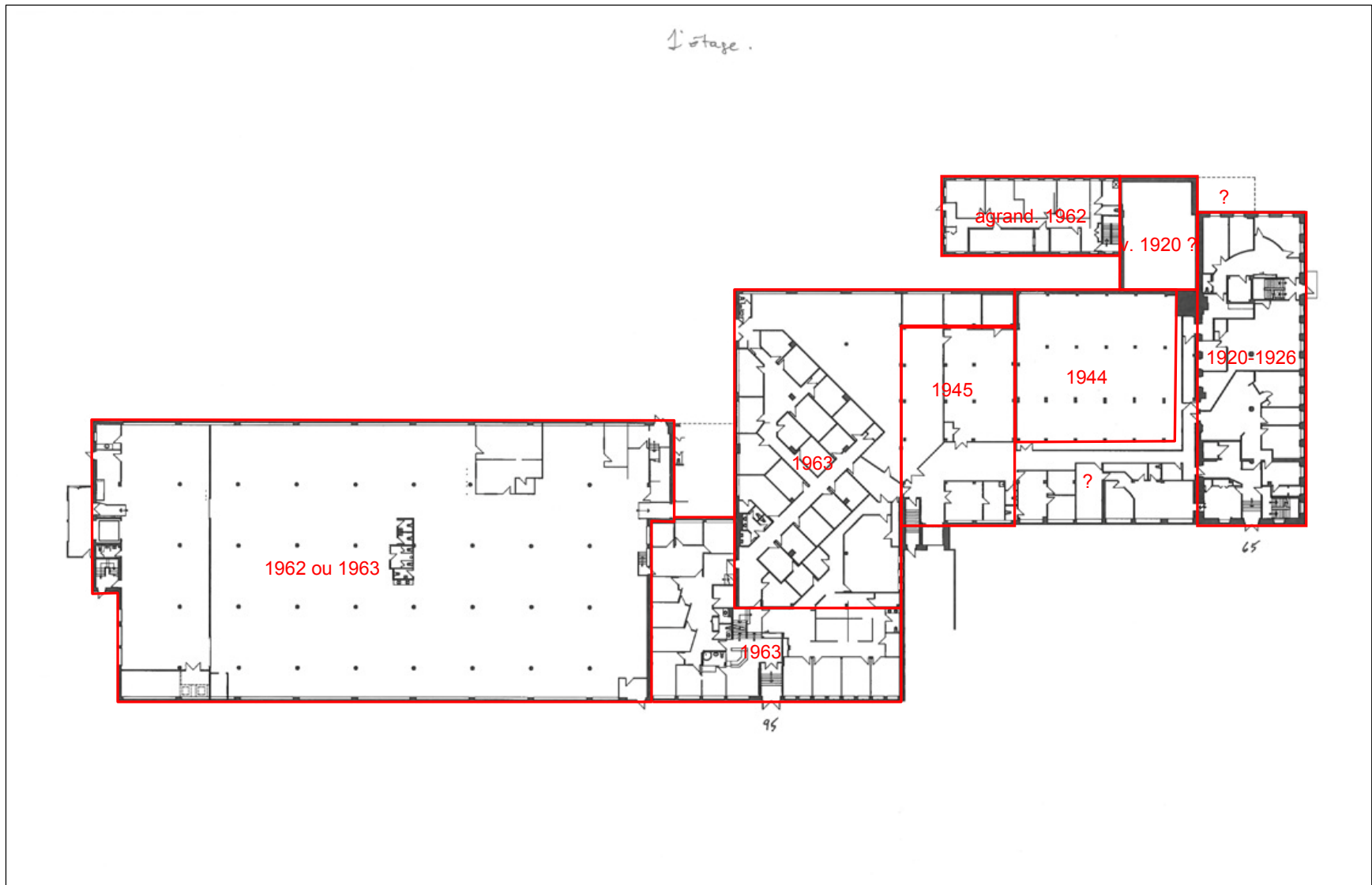
6.7. Plans du bâtiment

6.7.1. Plans de l'état actuel

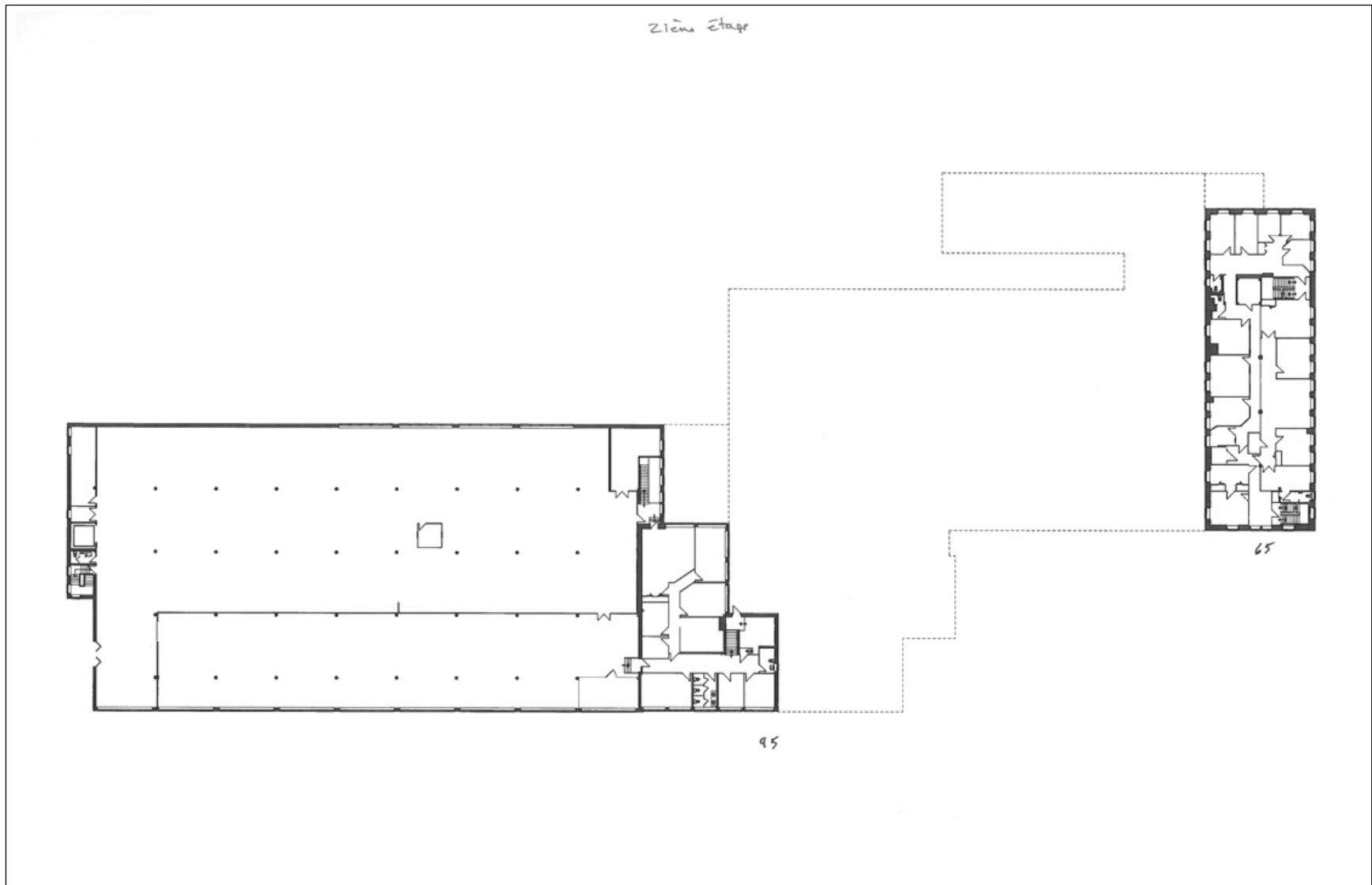
Des plans numérisés non signés ni datés, reflétant plus ou moins l'état actuel du bâtiment, nous ont été fournis par notre client, la compagnie 9227-7797 Québec inc., et sont reproduits ci-après. Ces plans représentent l'ensemble du bâtiment portant les numéros civiques 65 à 95, rue De Castelnau Ouest, la portion présentement à l'étude, soit le 65, se trouvant à droite sur les plans.



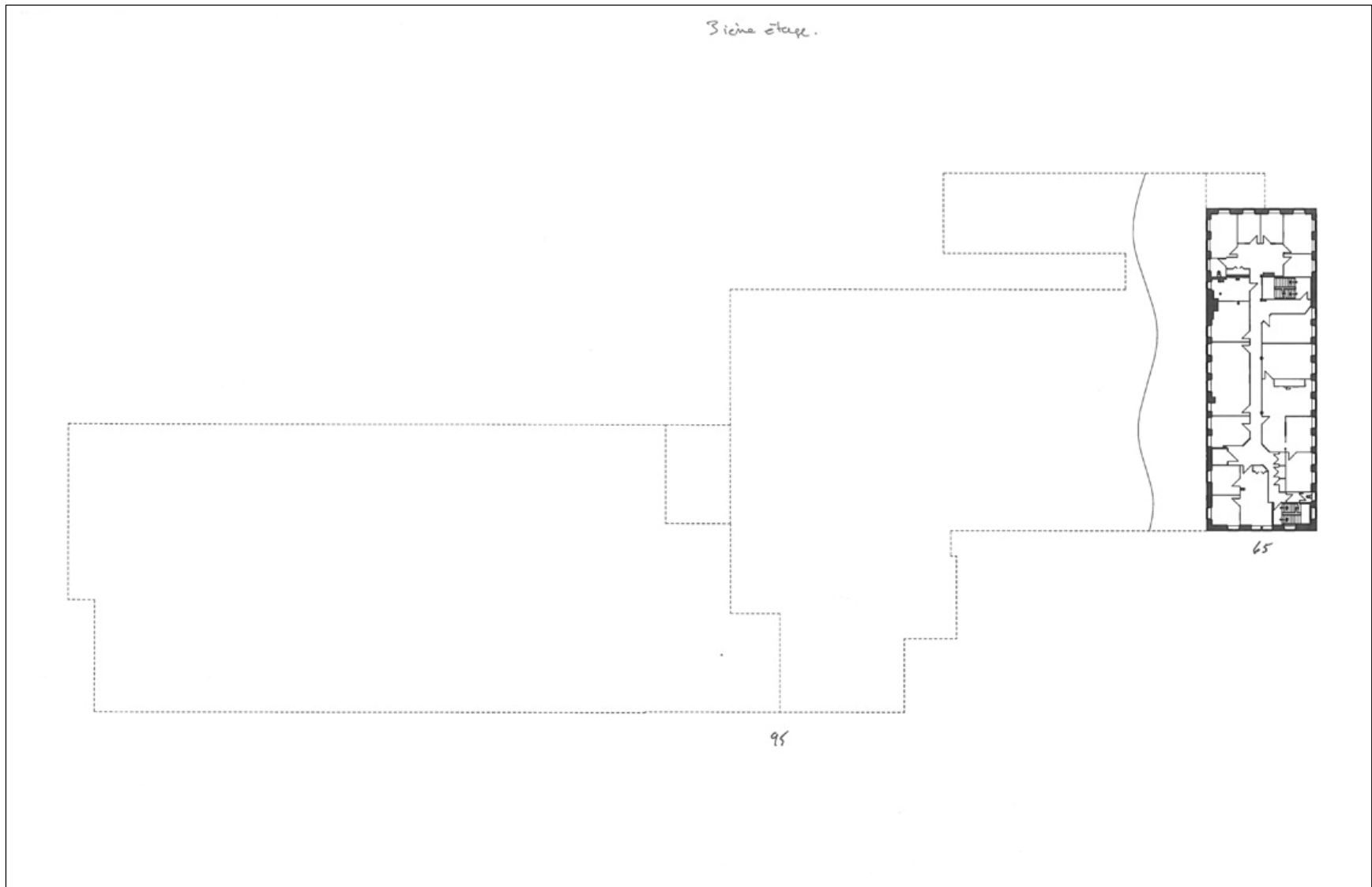
71. Plan du sous-sol. Anonyme, sans date.



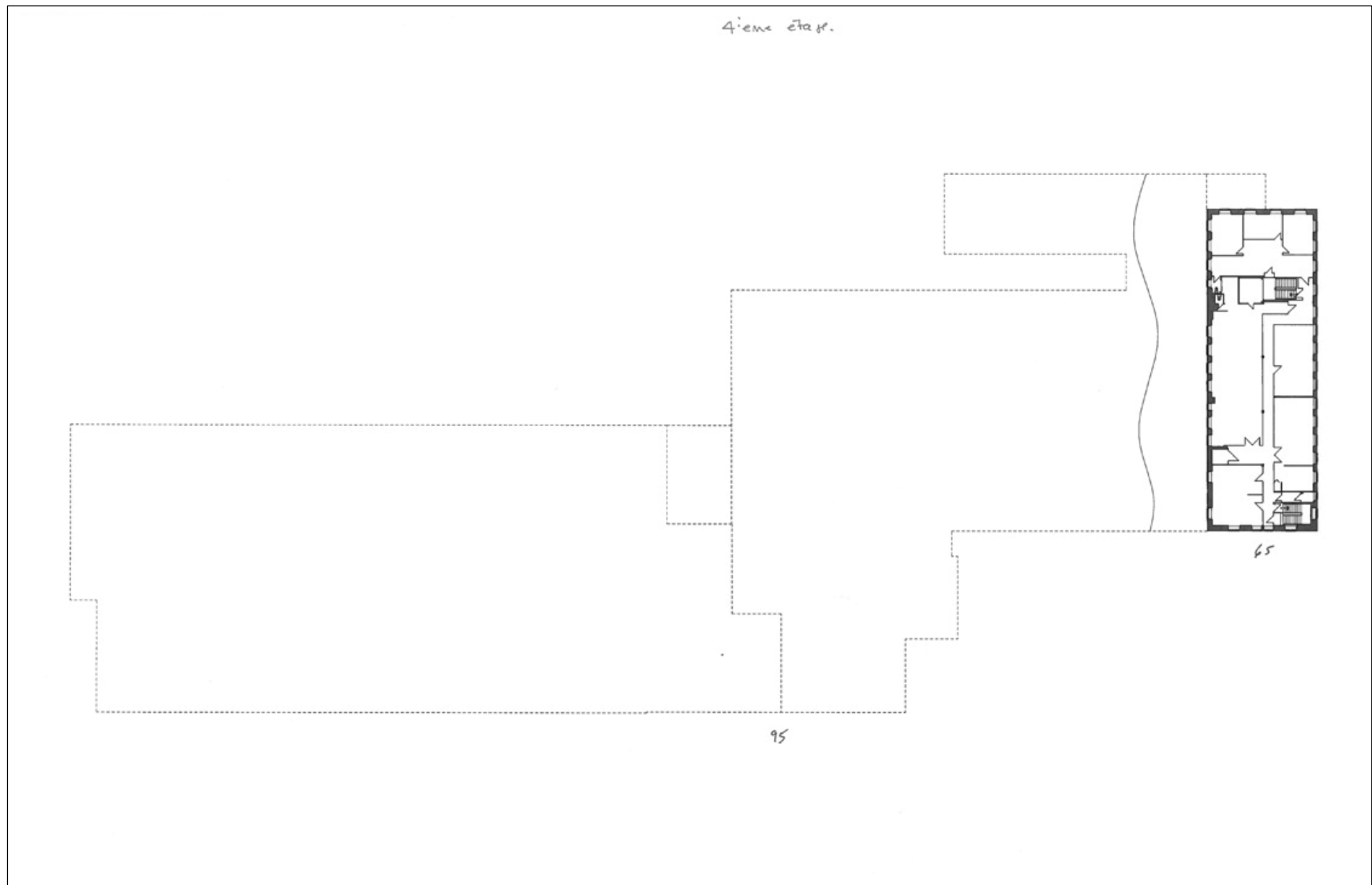
72. Plan du 1^{er} étage (rez-de-chaussée), avec un découpage approximatif des dates de construction présumées des différentes sections. Anonyme, sans date (modifié par l'auteur).



73. Plan du 2^e étage. Anonyme, sans date.



74. Plan du 3^e étage. Anonyme, sans date.

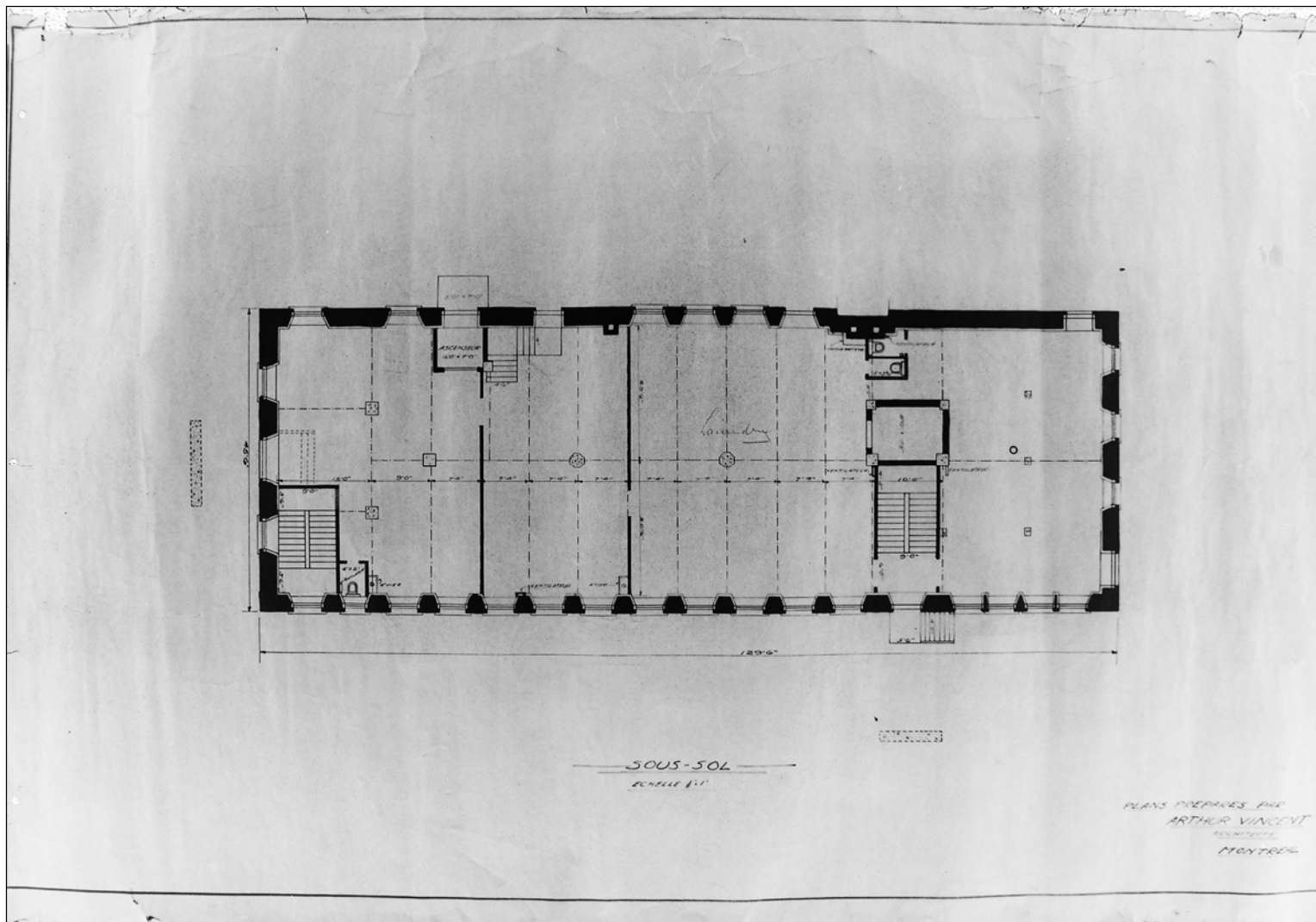


75. Plan du 4^e étage. Anonyme, sans date.

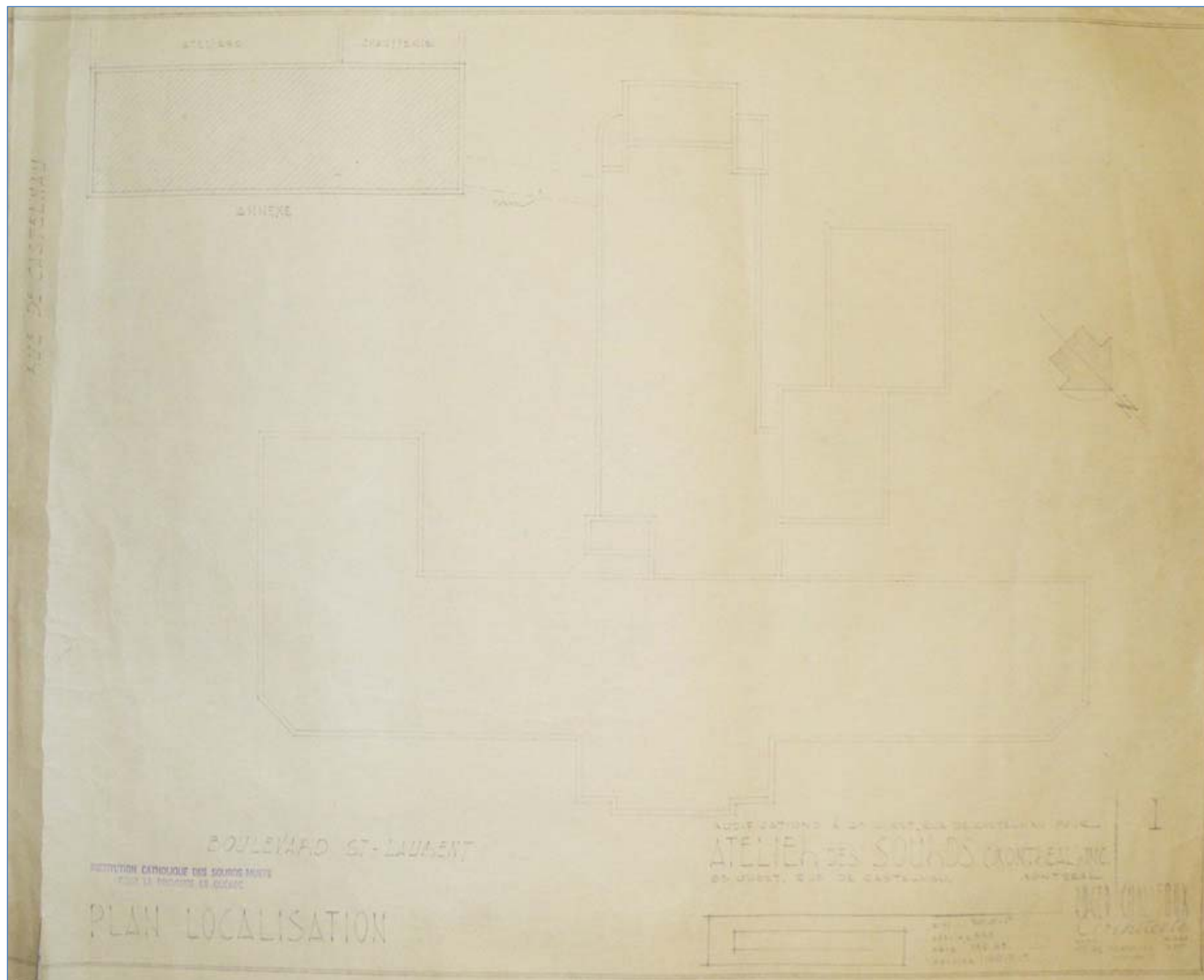
6.7.2. Plan anciens

Nos recherches n'ont pas permis de retracer tous les plans d'origine du bâtiment, ni des plans de modification anciens. Un plan du sous-sol non daté et dessiné par l'architecte Arthur Vincent, qui pourrait être un plan de la construction d'origine, ainsi qu'un plan de la cheminée de l'incinérateur, dessiné en 1920 par l'entreprise de construction de cheminées The Canadian-Kellogg Co. Ltd. ont pu être consultés. Deux séries de plans de modification dessinés en 1967 par l'architecte Roger Chalifoux et en 1971 par Parent Sperandio Inc. (probablement une firme de design d'intérieur) ont également été retracées. Les archives du dossier de permis de construction, détenues aux bureaux de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, contiennent également quelques plans accompagnant certains permis, mais comme il s'agit de reproductions de documents microfilmés, leur qualité est insuffisante pour permettre une lisibilité adéquate⁵⁵.

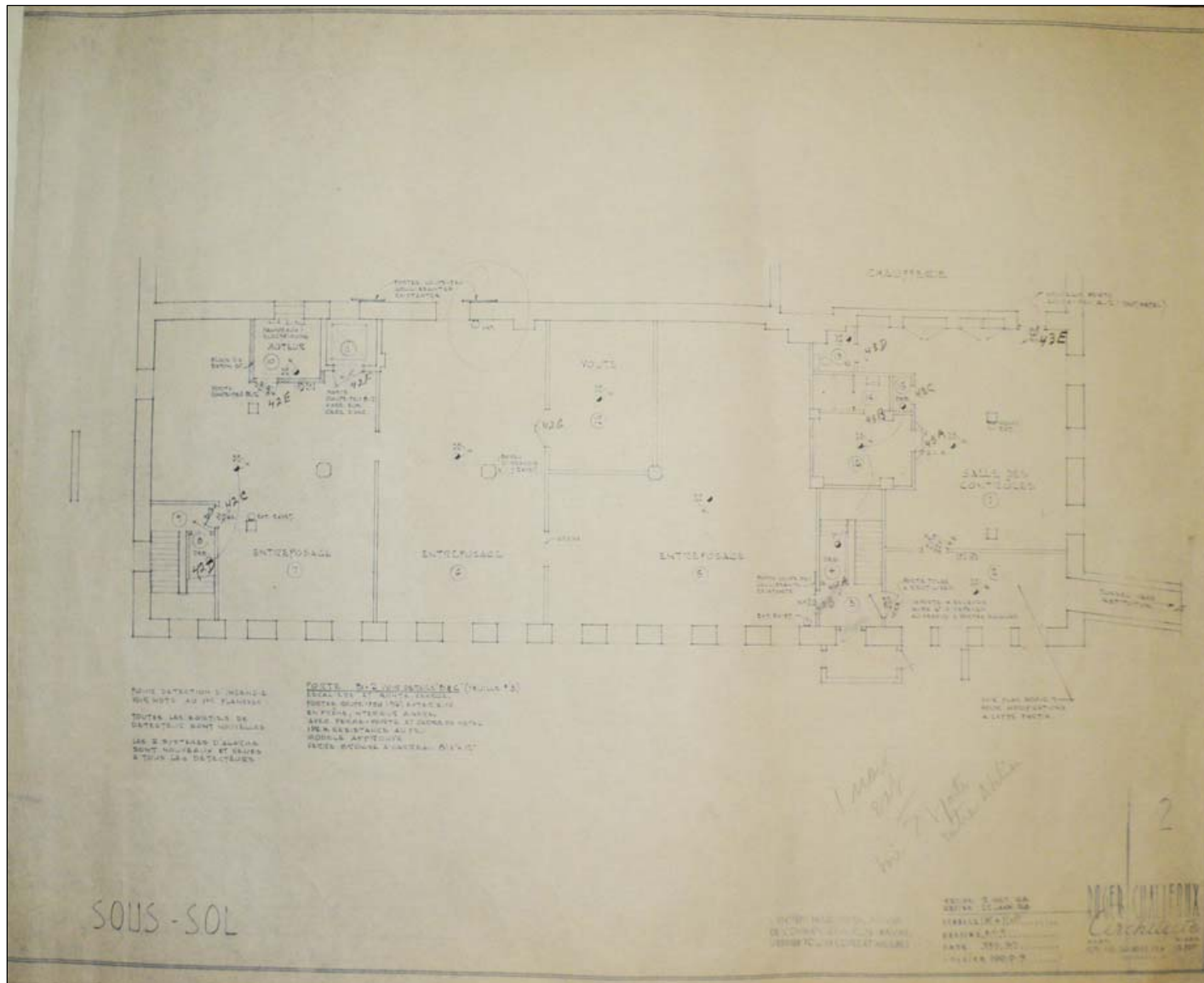
55. D'après les recherches effectuées au dossier de permis par madame Jacinthe Hudon du service des permis et inspections de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.



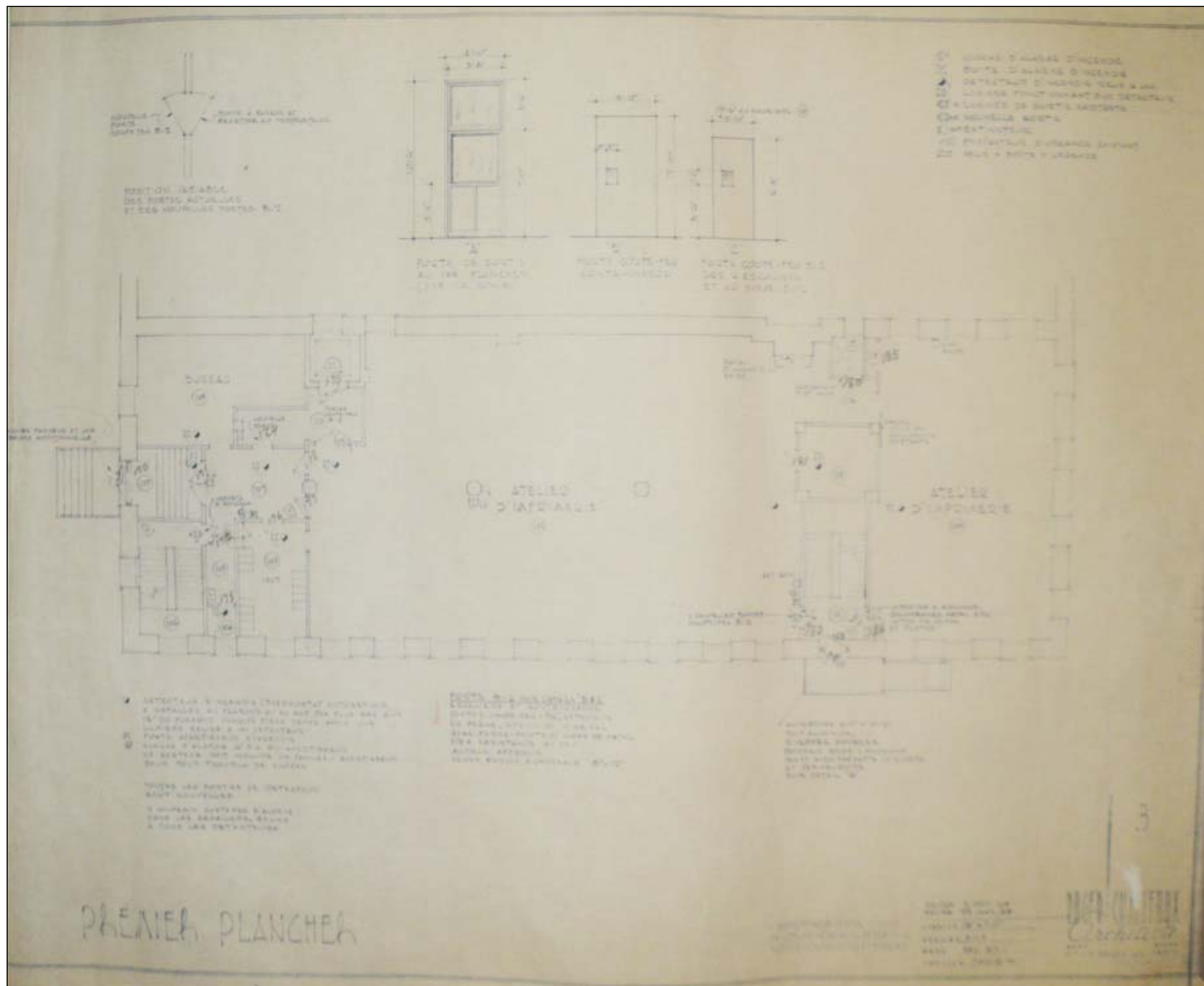
77. Ce plan du sous-sol, dont l'original est un bleu (« blueprint »), fait possiblement partie des plans de construction du bâtiment. Arthur Vincent, architecte, Montréal, sans date, échelle 1/8"=1'. Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteur.



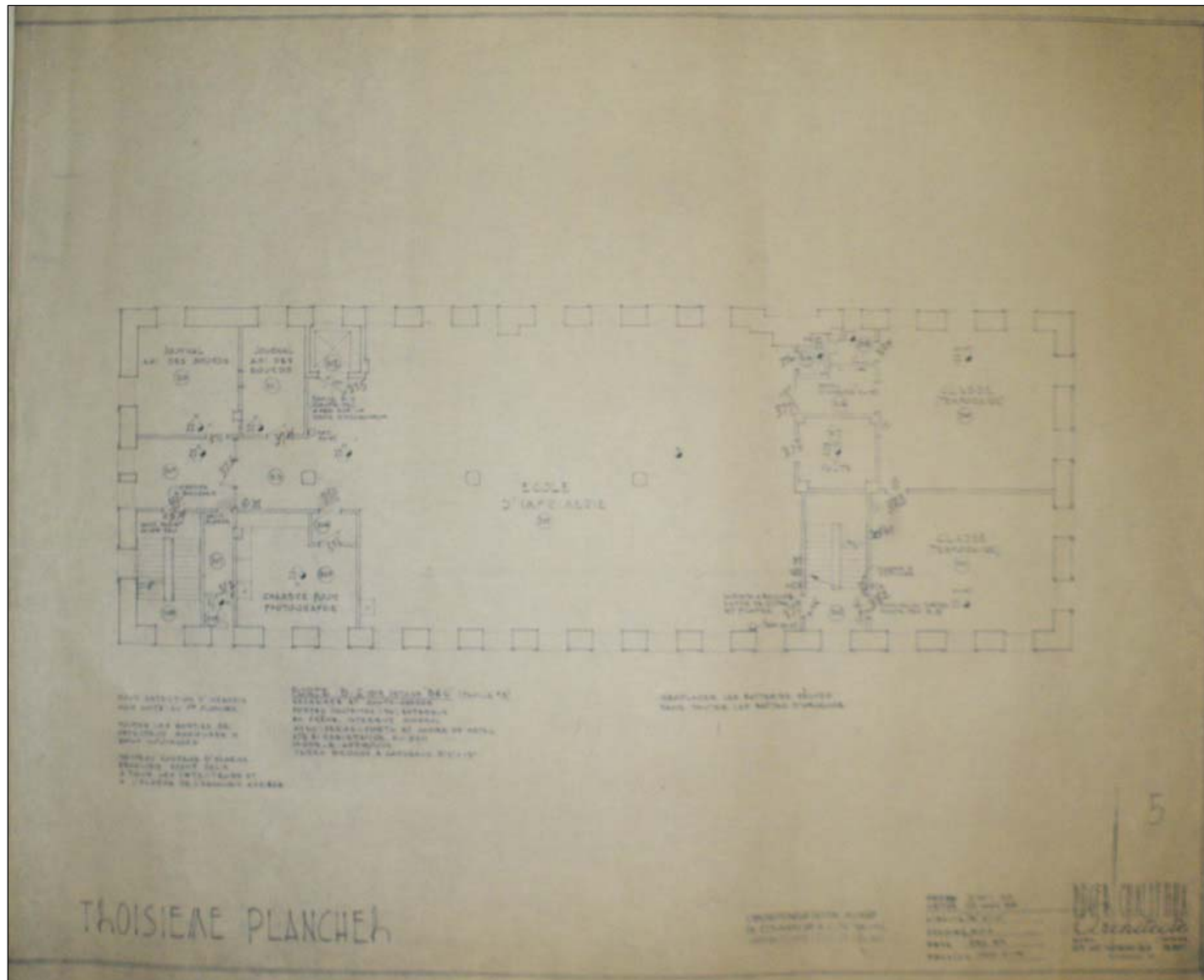
78. Plan de localisation du bâtiment des ateliers (en haut à gauche), en bordure de la rue De Castelnau Ouest, par rapport au bâtiment principal de l'Institution des sourds-muets qui fait face au boulevard Saint-Laurent. Ce plan fait partie d'une série de plans de modifications à apporter au bâtiment des ateliers, dont les copies consultées sont très peu lisibles mais que nous reproduisons tout de même ici. Roger Chalifoux, architecte, Montréal, décembre 1967, échelle 20'-0"=1'-0". Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteure.



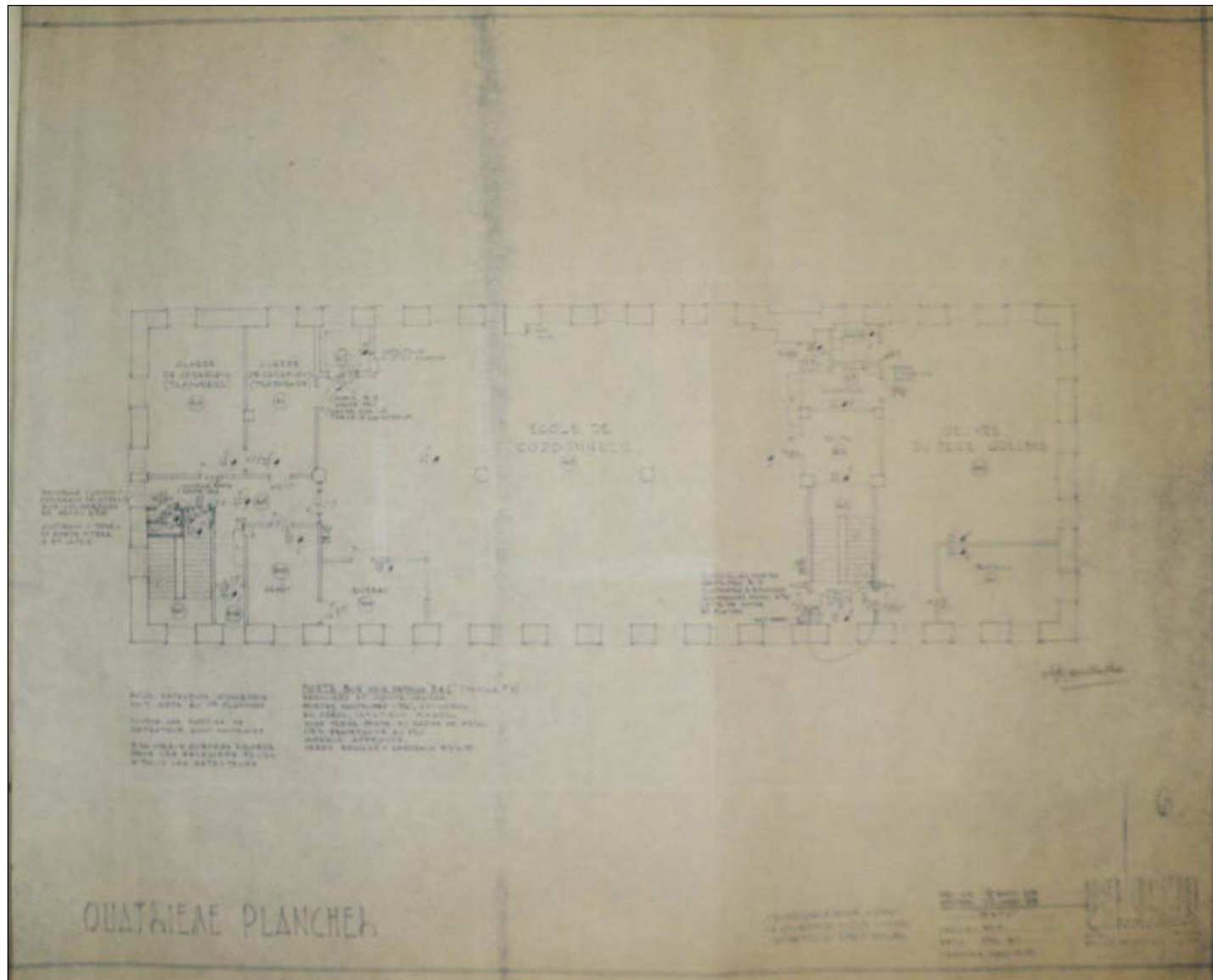
79. Plan de modification du sous-sol du bâtiment des ateliers, dont les locaux servent surtout à de l'entreposage. À droite, on aperçoit le tunnel reliant le bâtiment des ateliers au bâtiment principal. Roger Chalifoux, architecte, Montréal, décembre 1967, révisé le 22 janvier et le 2 octobre 1968, échelle 1/8"=1'-0". Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteur.



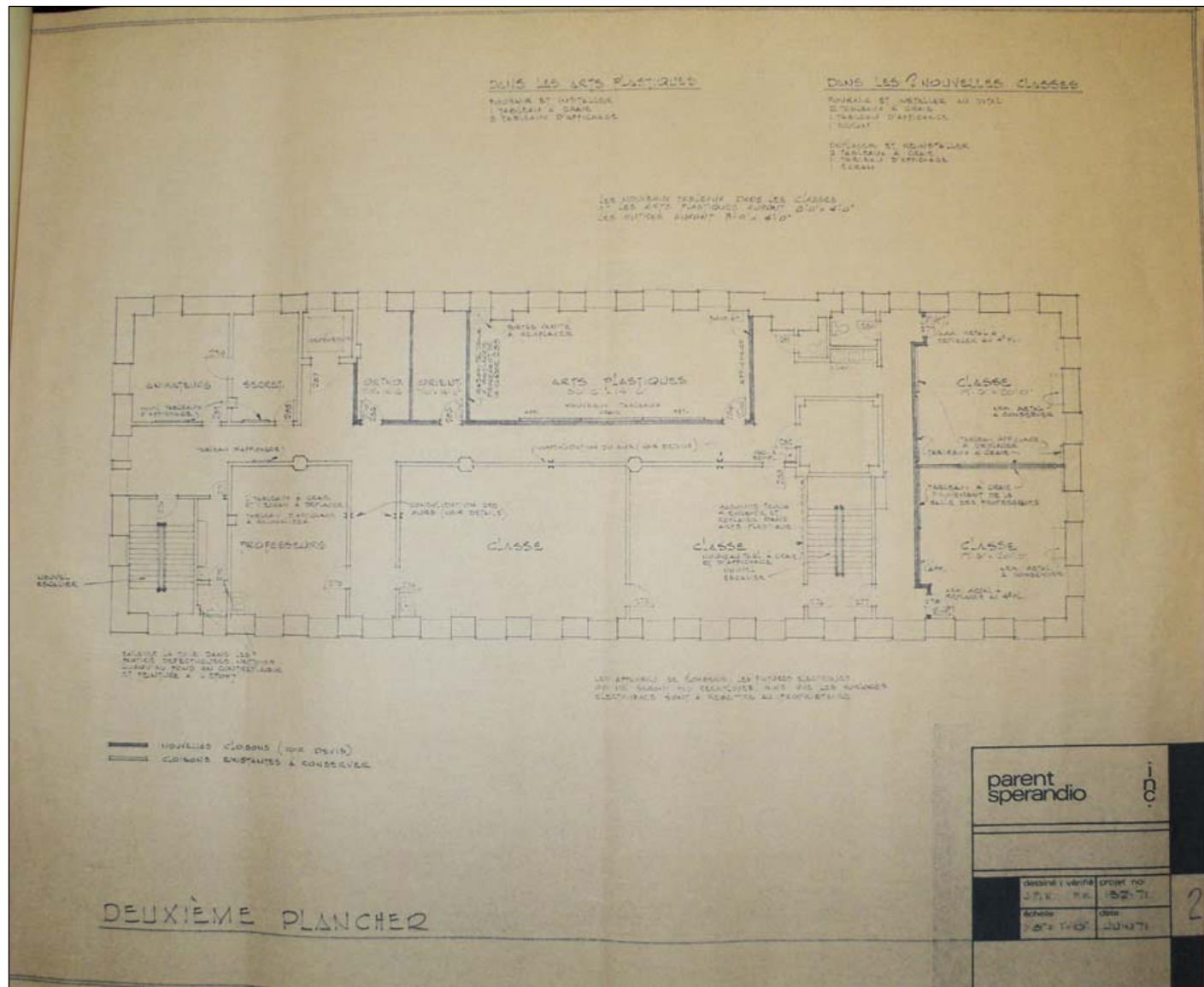
80. Plan de modification du 1^{er} étage (rez-de-chaussée) du bâtiment des ateliers, occupé principalement par l'atelier d'imprimerie. Roger Chalifoux, architecte, Montréal, décembre 1967, révisé le 22 janvier et le 2 octobre 1968, échelle 1/8"=1'-0". Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteur.



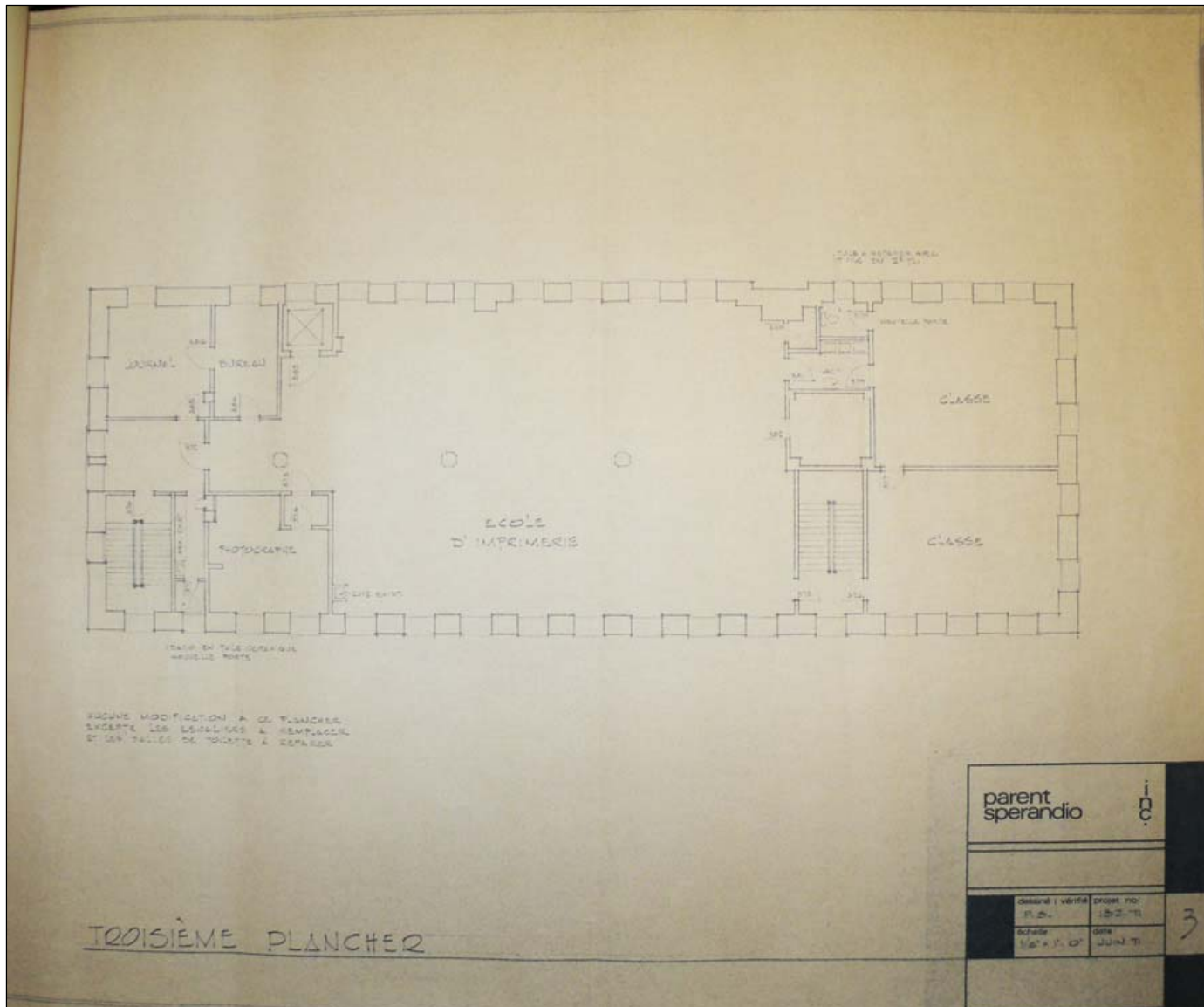
82. Plan de modification du 3^e étage du bâtiment des ateliers, occupé principalement par l'école d'imprimerie. Roger Chalifoux, architecte, Montréal, décembre 1967, révisé le 22 janvier et le 2 octobre 1968, échelle 1/8"=1'-0". Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteur.



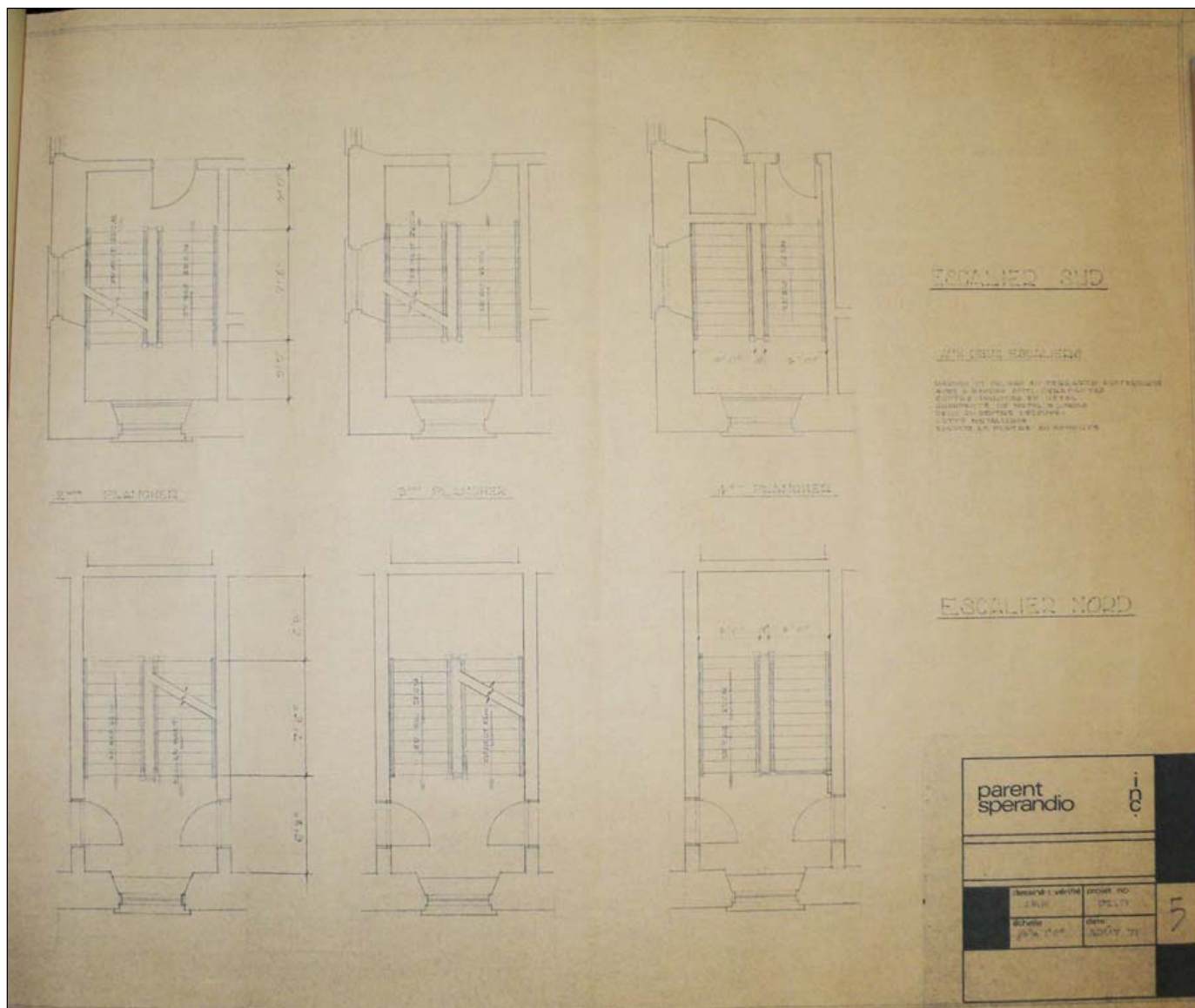
83. Plan de modification du 4^e étage du bâtiment des ateliers, occupé principalement par l'école de cordonnerie. Roger Chalifoux, architecte, Montréal, décembre 1967, révisé le 22 janvier et le 2 octobre 1968, échelle 1/8"=1'-0". Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteur.



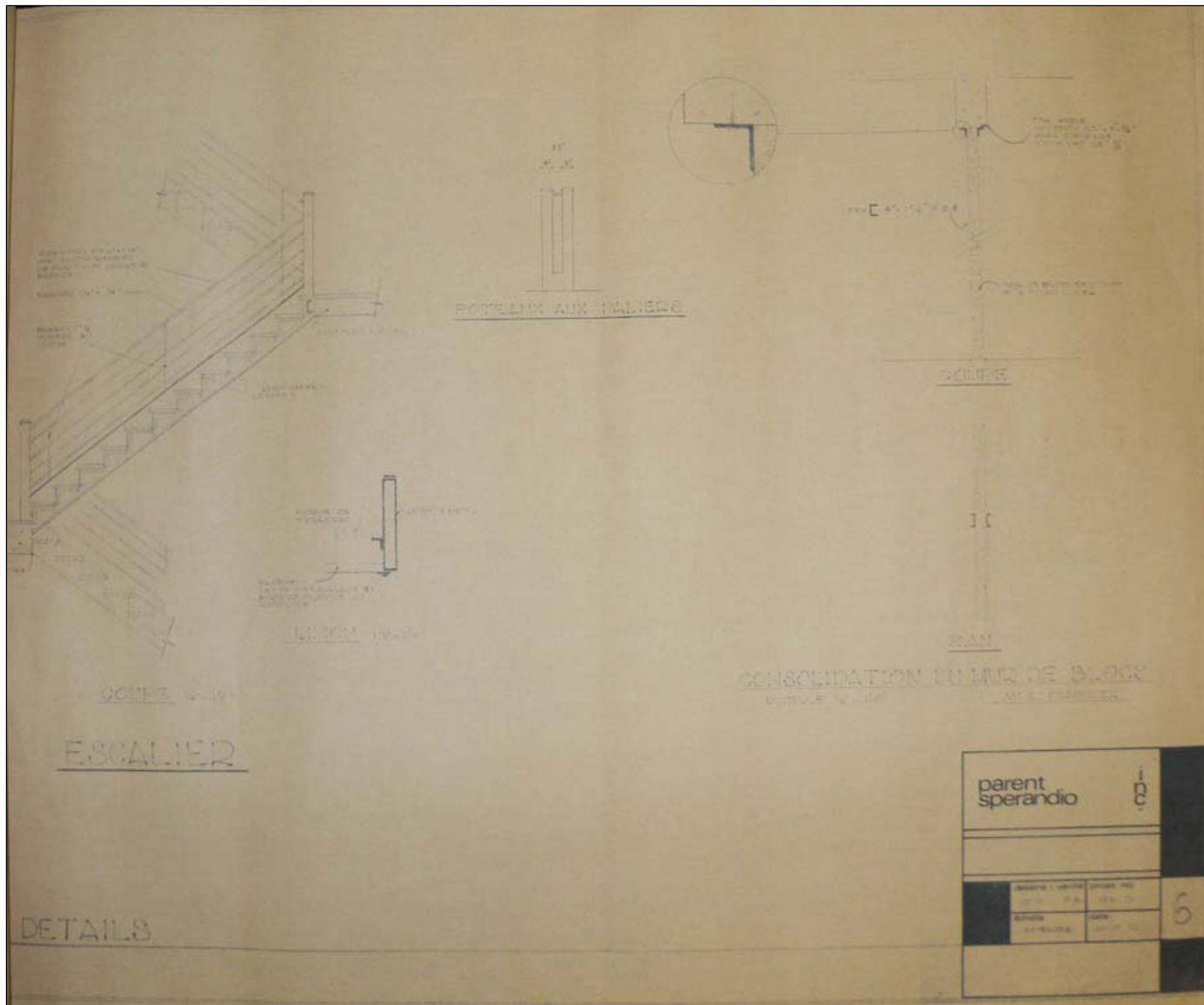
84. Plan de modification du 2^e étage du bâtiment des ateliers, dont les traits forcés indiquent des nouvelles subdivisions de salles de classes et d'arts plastiques. Cette série de plans de Parent Sperandio Inc. ne comporte pas de plans du sous-sol et du rez-de-chaussée puisque ces deux niveaux n'ont vraisemblablement subi aucune modification au cours de cette campagne de rénovation. Parent Sperandio Inc., juin 1971, échelle 1/8"=1'-0". Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteur.



85. Plan du 3^e étage du bâtiment des ateliers, indiquant qu'à ce niveau, les seuls travaux à effectuer sont le remplacement des escaliers et la réparation des salles de toilettes. Parent Sperandio Inc., juin 1971, échelle 1/8"=1'-0". Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteur.



87. Plan des escaliers sud et nord aux 2^e, 3^e et 4^e étages du bâtiment des ateliers. Parent Sperandio Inc., août 1971, échelle 1/4"=1'-0". Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteure.



88. Détails (coupe et poteaux) des escaliers et du mur de blocs du bâtiment des ateliers. Parent Sperandio Inc., août 1971. Archives de Transcontinental, reproduction photographique de l'auteur.

7. Conclusion

L'histoire

Le bâtiment ayant à l'origine abrité les ateliers de l'Institution des sourds-muets a été construit dans les années 1920, ce qui est relativement tôt dans l'histoire du développement du secteur et confère à l'immeuble une certaine ancienneté. Il faisait alors partie du vaste ensemble bâti de cet établissement d'enseignement spécialisé doublé d'un pensionnat et où résidaient également des membres de deux communautés religieuses, soit les propriétaires et responsables de l'enseignement, les Clercs de Saint-Viateur, de même que des religieuses faisant en quelque sorte office de personnel de soutien, les Sœurs du Sacré-Cœur. Les Clercs de Saint-Viateur sont demeurés propriétaires du bâtiment des ateliers jusqu'en 1981, puis s'en sont départis tout en conservant leur bâtiment principal du boulevard Saint-Laurent encore une trentaine d'années. Cette communauté a donc fortement marqué le site de sa longue présence, dont le bâtiment des ateliers demeure un témoin historique, quoique beaucoup moins évocateur que le bâtiment principal de l'ensemble, bien plus connu de la population. L'usage commercial de l'ancien bâtiment des ateliers, présent de longue date, et surtout de ses agrandissements successifs dont la vocation industrielle est visuellement plus marquée, a certainement contribué à dissocier le bâtiment de son appartenance passée à l'Institution des sourds-muets et à la communauté de Clercs de Saint-Viateur dans l'imaginaire collectif.

L'usage

L'apprentissage d'un métier manuel était considéré comme un moyen de permettre aux jeunes sourds et muets d'éventuellement pouvoir gagner leur vie; il faisait donc partie intégrante du programme d'enseignement prodigué à l'Institution et le bâtiment des ateliers a été construit expressément à cette fin, permettant de séparer les ateliers, sans doute bruyants et plus ou moins propres, des classes régulières, des dortoirs et de la chapelle.

Outre l'imprimerie et la reliure, les élèves ont pu recevoir dans les ateliers des formations en menuiserie, en cordonnerie, en couture ainsi qu'y apprendre à construire des pièces de mobilier en tôle. Lorsque les Clercs de Saint-Viateur ont cessé leurs activités d'enseignement, l'utilisation des ateliers à des fins similaires, notamment l'imprimerie et la reliure, s'est poursuivie encore pendant quelques années, jusque vers la fin des années 1980. Ce sont par la suite et jusqu'à présent, différents organismes, dont certains au service des personnes sourdes, ainsi que quelques professionnels et petites entreprises, qui ont occupé les locaux, tandis que des activités davantage de nature industrielle, dont de l'imprimerie, se poursuivaient dans les agrandissements annexés au bâtiment d'origine. Ce dernier a donc perdu sa vocation initiale depuis déjà plusieurs années, au profit d'un usage s'apparentant de façon générale plutôt à des bureaux.

L'architecture

L'ancien bâtiment des ateliers affiche une architecture d'une grande sobriété dont les principales caractéristiques, toujours présentes, s'inscrivent dans le courant néoclassique auquel adhèrent la grande majorité des institutions religieuses du début du 20^e siècle. Sa composition architecturale simple, ordonnée et régulière combinée à l'emploi d'un matériau à la fois noble et typique des constructions montréalaises, la pierre calcaire, reflètent une certaine rigueur et est réalisée avec soin, mais sans toutefois présenter d'éléments novateurs, originaux ou revêtant un

intérêt particulier. L'ornementation demeure minimaliste, comme c'est souvent le cas des établissements d'enseignement, bien que dans ce cas-ci, le bâtiment principal de l'Institution ait été pourvu d'une façade particulièrement prestigieuse donnant sur le boulevard Saint-Laurent, effort et dépense qui auraient été superflus sur le bâtiment des ateliers, vu sa fonction et sa localisation peu visible vers l'arrière du site, sur la rue De Castelnau Ouest. Le bâtiment des ateliers était un bâtiment secondaire de l'Institution, statut qui se reflète dans sa facture architecturale, comme c'était le cas également des ailes Ouest (chapelle) et Faillon (résidence des religieuses), qui étaient rattachées au bâtiment principal et ont été démolies récemment.

Le contexte urbain

Lors de sa construction initiale, le bâtiment des ateliers était le seul sur ce tronçon de la rue De Castelnau à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, alors que se déployaient derrière lui les autres bâtiments, aménagements et terrains sportifs de l'Institution des sourds-muets puis, au nord de la rue Faillon, un terrain demeuré vacant qui est devenu plus tard le parc Jarry. Le secteur avait déjà amorcé son développement résidentiel à l'est du boulevard, alors qu'au sud de la rue De Castelnau, ce sont principalement des manufactures qui se sont établies. La rue De Castelnau Ouest se termine en cul-de-sac à la rue du Mile-End en raison de la voie ferrée du Canadien Pacifique qui provoque une rupture de la trame urbaine et crée un contexte particulier puisque peu de gens circulent jusque devant l'ensemble du 65-95, rue De Castelnau Ouest. En revanche, un flot à certaines heures élevé de voitures circule sur le premier tronçon de la rue en raison de la déviation de la circulation en direction sud du boulevard Saint-Laurent vers la rue Clark.

Le contexte urbain, qui s'est fortement modifié depuis la construction du bâtiment des ateliers, a amorcé une nouvelle transformation au cours des dernières années. Le site de l'Institution des sourds-muets, dont l'aménagement a été modifié à plusieurs reprises au gré des besoins (aménagement de terrains sportifs puis d'espaces de stationnement, construction et démolition de diverses dépendances et annexes, etc.) a complètement changé de visage alors que les Clercs de Saint-Viateur se sont départis d'une portion de leur terrain longeant la rue Faillon Ouest pour faire place à la construction d'un ensemble de copropriétés résidentielles. Au sud de la rue De Castelnau Ouest, d'anciens bâtiments industriels sont également convertis en unités de logements et récemment, les Clercs ont quitté le bâtiment principal de leur ancienne institution, qui fait également l'objet d'un projet de conversion à des fins résidentielles. Il ne subsiste désormais que peu d'indices permettant de saisir l'ampleur initiale du site, qui s'étendait jusqu'à la rue du Mile-End, et d'imaginer l'articulation de ses divers aménagements passés. Ces récentes transformations contribuent cependant à l'animation et à la revitalisation du secteur en poursuivant le développement résidentiel qui avait eu lieu à l'est du boulevard Saint-Laurent plusieurs décennies auparavant.

8. Bibliographie et sources documentaires

8.1. Archives et sources primaires

Clercs de Saint-Viateur, Archives :

- collection de dessins architecturaux;
- dossier AV/P09 – Institution des Sourds, A – Documents de fondation, *Construction – Étapes, 1916-1979*;
- index d'archives, AV/P9 – *Montréal (Coteau Saint-Louis – 1853-1921 / Boul. Saint-Laurent – 1921-1983)*, extrait, s.d., n.p.

Ville de Montréal, Arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division de l'urbanisme et des services aux entreprises, *Dossier de permis de construction, 65-95, rue de Castelnau Ouest* et *Dossier de permis de construction, 7400 boul. Saint-Laurent*.

Ville de Montréal, Division de la gestion des documents et des archives et de l'accès à l'information. Collection de photographies aériennes et coupures de presse par adresses.

Ville de Montréal, Service de la mise en valeur et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, dossier d'information concernant l'ancienne Institution des sourds-muets, 7400 boul. Saint-Laurent, Montréal.

8.2. Article

Anonyme., « Achat d'un terrain », *Le Lien*, bulletin de l'Institution des Sourds de Montréal, vol. 1, 1970-1971, p. 160.

8.3. Ouvrages de référence et monographies

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON. *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin, 1991, 393 p.

Communauté urbaine de Montréal, *Les couvents*, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, 1984, pp. 214-215.

TOPP, Céline, dir. *Évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, 2005, 46 p.

8.4. Études

BOUCHARD, Isabelle. *Recherche patrimoniale préalable – Centre 7400 (ancienne Institution des sourds-muets)*. Développements McGill inc. et Thibault, Messier, Savard et Associés, septembre 2009, 11 p. et annexes.

BOUCHARD, Isabelle. *Analyse des valeurs patrimoniales – Centre 7400 (ancienne Institution des sourds-muets)*. Développements McGill inc. et Thibault, Messier, Savard et Associés, juillet 2010, 34 p.

8.5. Sources électroniques

Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, « Règlements », *RCA06-14001, Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*. Adopté le 2 mai 2006, entré en vigueur le 25 mai 2006, 45 p. et *RCA06-14001-7, Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*. Adopté le 5 avril 2011, entré en vigueur le 19 avril 2011, 1 p. [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8638,96025751&_dad=portal&_schema=PORTAL>.

Bibliothèque et Archives Canada [en ligne], <<http://collectionscanada.gc.ca>>.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, « Cartes et plans », « Cartes postales », « Albums de rues E.-Z. Massicotte » et « Annuaires *Lovell* de Montréal et sa banlieue (1842-1999) », *Collection numérique* [en ligne], <http://www.banq.qc.ca/portal/dt/collections/collection_numerique/coll_numerique.jsp?bnq_resolution=mode_1024>.

Centre Canadien d'Architecture, Catalogue de la bibliothèque [en ligne], <<http://www3.cca.qc.ca/ipac20/ipac.jsp?profile=cca&lang=eng#focus>>.

Google Maps [en ligne], <<http://maps.google.ca/>>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture, Communications et Condition féminine, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [en ligne], <<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficher>>.

HILL, Robert G. *Biographical Dictionary of Architects in Canada, 1800-1950* [en ligne], <<http://dictionaryofarchitectsincanada.org/introduction>>.

Microsoft Corporation et Navteq. Bing Cartes [en ligne], <<http://www.bing.com/maps/>>.

Université McGill, Catalogue de la bibliothèque [en ligne], <<http://www.mcgill.ca/library/>>.

Université McGill, Digital Collection Program, *Ramsay Traquair : The Architectural Heritage of Quebec* [en ligne], <<http://cac.mcgill.ca/traquair/index.htm>>.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, *Registre foncier du Québec en ligne* [en ligne], <<http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>>.

Musée McCord, *Clefs pour l'histoire, Collections - Recherche* [en ligne], <<http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/>>.

Viateurs du Canada (site officiel) [en ligne], <<http://www.viateurs.ca/index.php>>.

Ville de Montréal, *Consultation du rôle foncier* [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3077,3528875&_dad=portal&_schema=PORTAL>.

Ville de Montréal, *Grand répertoire du patrimoine bâti* [en ligne], <<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php>>.

Ville de Montréal. *L'art public à Montréal, La collection municipale* [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=678,1154657&_dad=portal&_schema=PORTAL>.

Ville de Montréal. « Le patrimoine bâti », *Plan d'urbanisme, partie II, chapitre 25, Arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension*, Juin 2005 (dernière mise à jour : Avril 2011), 39 p. [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/120123_patrimoine_25.pdf>.

Ville de Montréal, *Plan d'urbanisme, 2004* [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3096652&_dad=portal&_schema=PORTAL>.

Ville de Montréal, *Répertoire historique des toponymes montréalais* [en ligne], <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11241558&_dad=portal&_schema=PORTAL>.

Annexe : Relevé d'inscriptions à l'annuaire *Lovell* de Montréal

Relevé partiel des inscriptions relatives au site à l'étude, telles qu'elles figurent à l'annuaire *Lovell* de Montréal⁵⁶.

Année	Adresse	Occupants
1950	65 De Castelnau O. ⁵⁷	Clercs de Saint-Viateur École industrielle des sourds-muets
1955	65 De Castelnau O.	Clercs de Saint-Viateur École industrielle des sourds-muets
1960	65a De Castelnau O. 65c De Castelnau O.	Ateliers des sourds-muets (school) Berthiaume & Godin Lumber Inc. (<i>lumber & timber whol.</i>)
1965	85 De Castelnau O. ⁵⁸	L'atelier des sourds
1970	85 De Castelnau O.	Pacific Pants Co. Inc. (<i>pants</i>) A S M Corporation Ltd (usine de pièces précision) Ataka Trading Company Ltd (<i>textl importing</i>) Ateliers des sourds Montréal Inc. (imprimerie reliure) Audart Inc. Bloomfield Agency Ltd (<i>textl importing</i>) Canadian Asiatic Trading Corp Ltd Industrial Shops for the Deaf Montreal Inc. (<i>printing book binding</i>)
1974-1975	85 De Castelnau O.	Sous-sol: ASM Corporation Ltd (pièces métal précision) 2 ^e étage : Doublewear Work Clothes (<i>mfrs</i>) Pacific Pants Co. Inc. Audart Inc. (articles d'imprimerie) Cirtex Knitting Inc. (<i>knitted fabrics</i>) Alain De Bray (auteur) Industrial Shops for the Deaf (Montreal) Inc. (<i>printing & book binding</i>) M M K Trading Co Ltd Original Ski-Doo Suit Makers

56. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, « Annuaire *Lovell* de Montréal et sa banlieue (1842-1999) », *Collection numérique* [en ligne], <<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/lovell/>> (consulté en juin 2012).

57. Première année d'inscription de la rue De Castelnau Ouest à l'annuaire, avec mention qu'elle était auparavant appelée avenue de l'Institution et qu'elle ne compte pas de bâtiments (en fait, pas de bâtiments avec adresse sur cette voie). Cette dénomination, avenue de l'Institution, ne semble toutefois pas figurer aux annuaires des années précédentes et les Ateliers de l'Institution des sourds-muets sont alors inscrits au 7400, boulevard Saint-Laurent, qui est l'adresse principale de l'Institution.

58. Le numéro civique 65, rue De Castelnau Ouest ne figure pas dans plusieurs éditions de l'annuaire; les occupants du bâtiment semblent alors inscrits au 85, qui est annexé au 65. Nous énumérons donc les occupants inscrits au 85 lorsque le 65 ne figure pas à l'annuaire. Par contre, lorsque le 65 figure à l'annuaire, nous n'énumérons que les occupants de cette adresse sans tenir compte de ceux inscrits au 85 et au 95.

Année	Adresse	Occupants
1978-1979	65 De Castelnau O. ⁵⁹ 85 De Castelnau O.	Imprimerie Major & Fils Dakmar International Corp (<i>importers</i>) Alain De Bray (auteur) Doublewear Work Clothes (<i>mfrs</i>) Industrial Shops for the Deaf (Montreal) Inc. (<i>printing & book binding</i>) M M K Trading Co Ltd Original Ski-Doo Suit Makers Triton industries inc. (<i>warehse</i>) Pacific Pants Co. Inc. (<i>work boots</i>) 1st floor Audart inc. (articles d'imprimerie)
1980	65 De Castelnau O. 85 De Castelnau O.	Fondation Père Eusèbe Ménard Imprimerie Major & Fils Industrial Shops for the Deaf (Montreal) Inc. (<i>printing & book binding</i>) et autres occupants
1985-1986	65 De Castelnau O. 85 De Castelnau O.	Communications graphiques MB inc. Services A T S Sourd inc. ATME Benoît Ducharme & Associés inc. (<i>inter designers</i>) Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec Fondation Père Eusèbe Ménard (organisme de charité) Imprimerie Major & Fils (<i>printers</i>) Syndicat des travailleurs en communication du Canada Deslauriers Mercier & Associés (ing conseil) 1 ^{er} étage Ateliers des sourds Montréal (1978) inc. (imprimerie reliure) et autres occupants
1987-1988	65 De Castelnau O.	Communications graphiques MB inc. Services A T S Sourd inc. ATME Benoît Ducharme & Associés inc. (<i>inter designers</i>) Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec Imprimerie Major & Fils (<i>printers</i>) Syndicat des travailleurs en communication du Canada Deslauriers Mercier & Associés (ing conseil) 4 ^e étage Fondation Père Eusèbe Ménard (organisme de charité)

59. Les numéros civique 65 et 85 De Castelnau O. sont à nouveau inscrits séparément à partir de l'année 1978-1979, mais seule l'Imprimerie Major & Fils est inscrite au 65 cette année-là; les Ateliers des sourds sont plutôt inscrits au 85.

Année	Adresse	Occupants
1987-1988	85 De Castelnau O.	<p style="text-align: center;">Acme Litho inc. (lithographie)⁶⁰ Ateliers des sourds Montréal (1978) inc. (imprimerie reliure) et autres occupants</p>
1990-1991	<p>65 De Castelnau O.</p> <p>85 De Castelnau O.</p>	<p style="text-align: center;">Omni Design inc. Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en élect. du Canada Association des arts graphiques du Québec Sogesco Design Ltée (design cons) Benoît Ducharme & Associés inc. (<i>inter designers</i>) 4^e étage Fondation Père Eusèbe Ménard (organisme de charité) Groupe Litho Acme inc. et autres occupants</p>
1995	65 De Castelnau O.	<p>American Sign Language of Montreal Inc (ASIM) Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain (CCSMM) (ATS) Centre québécois de la déficience auditive Les entretiens Cebe enr. Les messageries JPC enr. Regroupement québécois pour le sous-titrage Syndicat canadien des communications de l'énergie et du papier (CTC-FTQ) Association des arts graphiques du Québec (1983) inc. Sogesco Design Ltée (design cons) Via Carib Canada Corp (bateau loctn) Benoît Ducharme & Associés inc. (<i>inter designers</i>) 4^e étage Fondation Père Eusèbe Ménard (organisme de charité)</p>

60. Première année d'inscription de la compagnie Acme Litho au 85 De Castelnau O., alors que les Ateliers des sourds Montréal y sont toujours inscrits également. C'est toujours le cas dans l'édition de 1989-1990 de l'annuaire, mais à partir de l'édition de 1990-1991, les Ateliers des sourds Montréal n'y sont plus inscrits.

Année	Adresse	Occupants
1999-2000	65 De Castelnau O.	Association des trésoriers et trésorières des instituts religieux (ATTIR) Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain (CCSMM) Centre québécois de la déficience auditive La fondation Kateri Les messageries JPC enr. Regroupement québécois pour le sous-titrage Marguerite Senau (desgrn) Société québécoise de l'autisme (assn) Association des arts graphiques du Québec (1983) inc. 4 ^e étage Fondation Père Eusèbe Ménard (organisme de charité)